| AMENAGER /
Au fil de l'eau à
Mézières-Écluzelles

| PRESERVER /
Assainissement collectif
à Marsauceux

| ENTREPRENDRE /
Monoprix, au coeur
de Dreux

NUMÉRO
03

Mars
Avril
Mai
2015

AGGLOrama
DU PAYS DE DREUX

P.4/5
Le Pôle Gare
de Dreux

P.18/21
DOSSIER
JEUNESSE / ADOS

Agglo du Pays de Dreux

www.dreux-agglomeration.fr

DANS CE NUMÉRO...

AMENAGER P. 4/9

P. 4/5 Pôle Gare de Dreux, le renouveau au coeur de l'agglomération

P. 6/7 Au fil de l'eau à Mézière-Écluzelles

P. 8/9 Demandez votre carte pour accéder aux déchetteries !

P. 9 Vente de terrains à bâtir et de maisons à rénover à Saulnières

PRESERVER P. 10/17

P. 10 L'Agglo engagée pour la réduction des déchets

P. 11 Journées de récupération de l'amiante

P. 12/13 L'Agglo relève le défi de l'énergie et du climat

P. 13 L'Agglo récompensée aux Assises nationales de l'énergie

P. 14/15 Raccordement au réseau collectif d'assainissement : mode d'emploi

P. 16 Un réseau d'assainissement collectif créé dans le hameau de Marsauceux à Mézières-en-Drouais

P. 17 Règlement d'assainissement collectif et SPANC

DOSSIER P. 18/21

Jeunesse

P. 18/19
Animations, loisirs, conseils et écoute : des centres dédiés à la jeunesse

P. 20
Le PIJ : venez faire le plein d'infos !

P. 20/21
Un projet global pour l'enfance, la jeunesse et la famille

S'INFORMER P. 22/24

P. 22/23 Un budget volontariste et dynamique

P. 24 Une mine d'informations sur le site de l'Odyssée

ENTREPRENDRE P. 25/27

P. 25 Devenez tourneur-fraiseur

P. 26/27 Monoprix, une nouvelle enseigne au coeur de Dreux

SORTIR P. 28/31

P. 28/29 L'Atelier à spectacle, déjà 30 ans et après...

P. 29 Entretien avec Lionel Wartelle, Directeur du conservatoire de l'Odyssée

P. 30 Patrimoine et talents d'artistes à découvrir à l'Office de Tourisme

AGGLOscope P. 32/33

A VOIR, A PARTAGER, A ECOUTER P. 34/35

Vous avez apposé sur votre boîte aux lettres l'autocollant « Stop pub » ? Vous pouvez recevoir le magazine Agglorama du Pays de Dreux en tant que support d'information (et non de publicité). Si ce n'est pas le cas, contactez-nous au 02 37 64 82 00 ou sur le site Internet www.dreux-agglomeration.fr

éditorial

> « Un budget de près de 150 millions d'euros qui révèle l'ambition d'une grande coopération intercommunale . »

Gérard **HAMEL**
Président de l'Agglo du Pays de Dreux
Maire de Dreux

NUMÉRO 03 — Mars Avril Mai 2015

AGGLOrama du Pays de Dreux

LE MAGAZINE DE L'AGGLO DU PAYS DE DREUX

Directrice de la publication : Christelle Minard, déléguée à la Proximité et à la Communication

Directeur de cabinet du Président : Christophe Le Ciclé

Rédactrice en chef : Christine Le Bourdonnec

Rédaction : Christine Le Bourdonnec / Sophie Grelet-Faion / Stephanie Hamonet / Laure Lecourt

Conception : Service Communication Agglo du Pays de Dreux (A. Legeay)

Crédits photos : Agglo du Pays de Dreux © A. Lombard ; Mentions spéciales Photo de couverture : A. Lombard

Impression : IPS - Pacy-sur-Eure ; Imprimé à 52 000 exemplaires

Distribution : Distrib Services

Date de parution : Mars 2015

N°ISSN : 2276-0695

Dépôt légal : à parution

Contact : Service Communication de l'Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaudun BP 20159 - 28103 Dreux cedex 02 37 64 82 00

Magazine imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées.

Le budget 2015 de l'Agglo du Pays de Dreux s'élève à près de 150 millions d'euros. Il révèle l'ambition portée par cette grande coopération intercommunale qui a pris forme il y a un peu plus d'un an. Ensemble, nous sommes mieux armés pour assurer la préservation et le développement harmonieux de notre bassin de vie. Notre Agglo a été bâtie dans un contexte national de crise. Ce contexte, qui perdure, exige une gestion rigoureuse de l'argent public.

Côté dépenses, notre budget pour 2015 confirme nos efforts pour maîtriser les charges de fonctionnement, en optimisant nos moyens et notre organisation, en modernisant nos méthodes et en redoublant de vigilance sur la gestion au quotidien. Tout ceci en mettant un point d'honneur à maintenir et améliorer la qualité des services rendus aux habitants.

Coté recettes, nous respectons nos engagements de ne pas augmenter la fiscalité intercommunale, ni sur les entreprises ni sur les ménages, et ce malgré la baisse des dotations de l'État.

En d'autres termes, ce budget prépare l'avenir en poursuivant de grandes opérations telles que la création d'un pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Dreux, la rénovation des abords de la gare de Marchezais-Broué, le développement des réseaux d'assainissement collectif, les opérations d'aménagement des zones d'activité et la requalification des friches industrielles... L'Agglo investit aussi dans le développement des équipements de proximité et des services à la population (centres de loisirs intercommunaux, accompagnement des entreprises, équipements culturels et sportifs etc).

Bâtir une stratégie d'avenir pour une intercommunalité regroupant 78 communes et 113 000 habitants est une grande ambition et un défi passionnant... Tous les élus y ont apporté leur contribution et se sont investis dans l'élaboration de ces projets fédérateurs qui visent un objectif commun : l'édification d'une agglo où il fait bon vivre.

AMENAGER

Pôle Gare de Dreux

le renouveau au coeur de l'agglomération

L'un des grands projets de la Ville et de l'Agglo du Pays de Dreux est le réaménagement du quartier gare. Un enjeu de poids pour Dreux et pour l'ensemble du territoire puisqu'il répondra à plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la mobilité, le développement résidentiel et économique... L'agglomération drouaise bénéficiera enfin d'un pôle gare et d'un pôle d'affaires à la hauteur de ses ambitions.

Rappelons que ce projet ne verrait pas le jour sans la volonté commune de la municipalité de Dreux et de l'Agglo, qui ont conjugué leurs compétences et leurs savoirs-faire pour imaginer toutes les composantes de ce programme d'envergure, combinant développement économique, élargissement de l'offre résidentielle et amélioration des transports et de l'accessibilité.

Depuis 2008, de nombreuses études techniques, rendez-vous thématiques avec les partenaires et consultations publiques ont été menés. Le fruit de ce travail se traduit aujourd'hui par une première phase de travaux engagée au cours du mois de février. Celle-ci porte sur le prolongement du souterrain piéton de la gare, qui devrait être mis en service en septembre prochain. Outre l'accès à la gare depuis Les Rochelles, ce passage offrira aussi aux habitants des quartiers sud un nouveau lien avec le centre-ville.

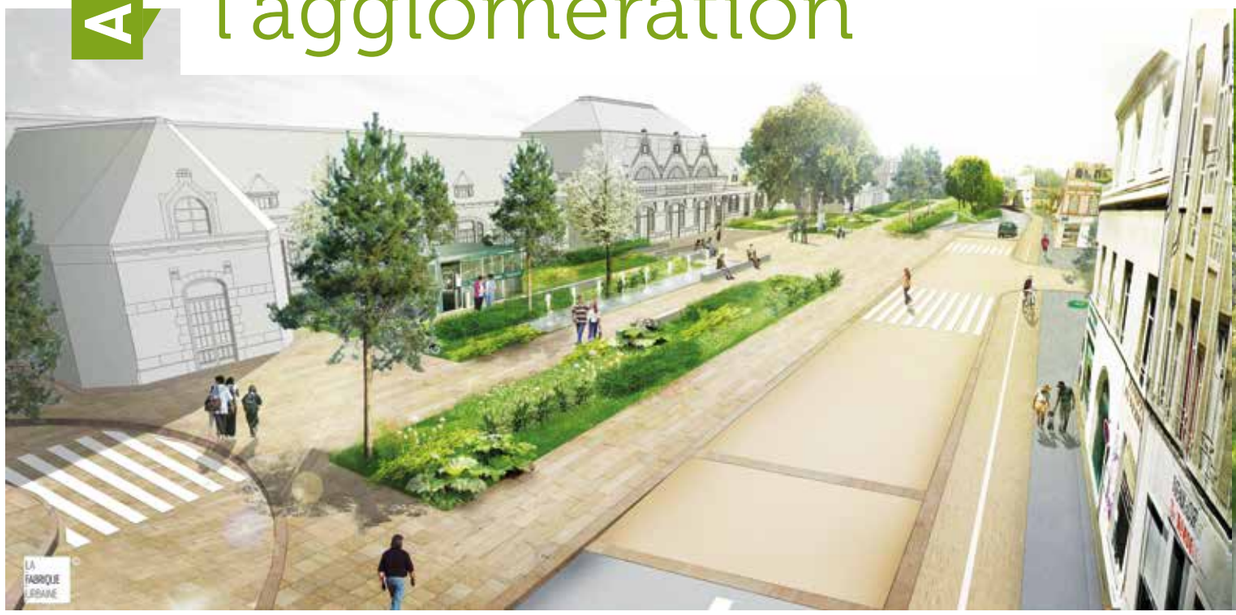

LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

- création du parvis sud (lancée en 2015)
- modification du gabarit routier du passage St Denis et création d'un giratoire (début des travaux en 2015)
- création d'un parc de stationnement relais de 300 places
- réaménagement de la gare routière (en 2016)
- réaménagement du parvis Nord (réceptionné en même temps que la gare routière)
- restructuration des boulevards d'accès à la gare et création du giratoire Marceau (à partir de 2016)

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE

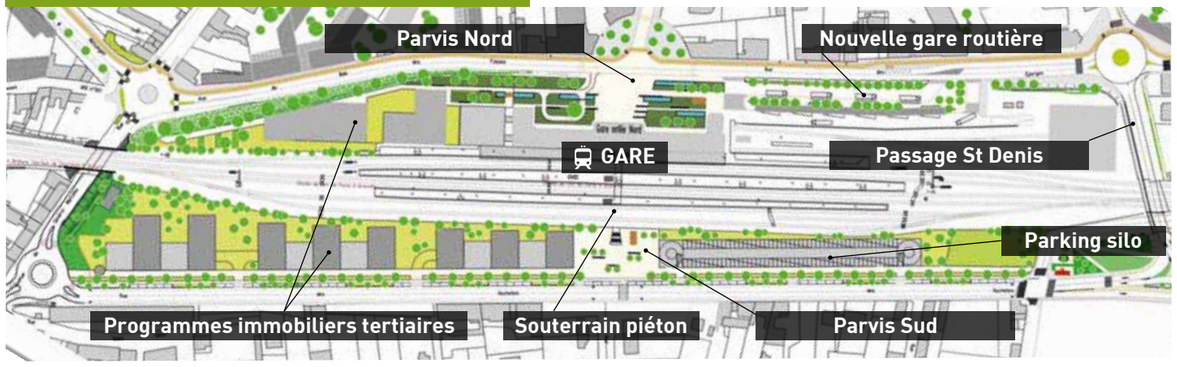

LE PÔLE GARE EN CHIFFRES

- 11,2 millions d'euros d'investissement public
- 15 000 m² de bureaux (en projet).
- 32 000 m² d'espaces publics réaménagés.
- 300 places de parking

Accessibilité et modernité

Ce nouveau cœur urbain sera le centre de toutes les mobilités et répondra aux besoins des usagers. Il favorisera les déplacements, en adoucissant et facilitant les passages entre les différents réseaux (pistes cyclables, cheminements piétonniers, voies de circulation...). Il fluidifiera l'accès à la gare et améliorera les liaisons entre le Plateau Sud et le centre-ville. *« Ce projet fait partie intégrante de la politique des transports de l'agglomération, pour un développement durable de notre territoire. Ces travaux de grande ampleur sont aussi l'occasion pour la ville et l'agglomération de renforcer leur accessibilité et de répondre à des besoins de mobilité plus fluides »*, souligne Gérard Hamel, Président de l'Agglo et Maire de Dreux.

Un pôle d'affaires central

Cette requalification d'un quartier de Dreux permet de répondre aux besoins de mobilité, mais aussi de créer des services et des bureaux destinés aux activités tertiaires. En 2012, Pôle Emploi s'était déjà installé dans un premier bâtiment (BBC), suivi du cabinet comptable Astre et d'un cabinet dentaire. Près de ces nouveaux immeubles tertiaires, d'autres ilôts sortiront de terre. Ils seront consacrés à la création de nouveaux logements pour que le quartier soit aussi un lieu de vie agréable. ■

AMENAGER

Au fil de l'eau
à Mézières-Écluzelles

Petit coin de paradis au cœur de l'Agglo, l'étang de Mézières-Écluzelles est un écrin d'eau et de verdure pour les promeneurs et passionnés de nature. Un site classé « Espace naturel sensible » qui accueille une faune et une flore rares, et ce, grâce aux actions quotidiennes du service Rivières et Plan d'eau de l'Agglo.

Le plan d'eau de Mézières-Écluzelles

INTERVIEW

Fabien HYACINTHE,
Adjoint au responsable du Service Rivières et Plan d'eau de l'Agglo

Agglorama : Comment cette ancienne ballastière, à Mézières-Écluzelles, est-elle devenue le plus grand plan d'eau d'Eure-et-Loir ?

Fabien Hyacinthe : L'étang de Mézières-Écluzelles est un plan d'eau artificiel créé par la main de l'homme. Jusqu'en 1962, ce terrain situé sur une zone humide, servait de pâturage ou bien était exploité de façon marginale par des entrepreneurs locaux pour la qualité de son granulat calcaire (silice, calcite, silex). C'est à partir de 1963, que l'extraction se développe de manière intensive avec les Nouvelles Sablières de Flins. Le terrain se creuse et devient une ballastière qui sert notamment pour la construction de la tour Montparnasse. La nappe phréatique qui se trouve en dessous met alors le terrain en eau. En 1975, l'entreprise cesse son activité et abandonne le site. Trente ans après la végétation s'est spontanément installée, la superficie totale du site atteint alors les 120 hectares, tandis que la surface en eau avoisine les 100 hectares.

Une grande variété d'oiseaux : ici un Martin-Pêcheur et ci-contre une Grande Aigrette

Le site est connu pour sa faune et sa flore. Quelles espèces rares peut-on y trouver ?

Le site de Mézières-Écluzelles est l'un des espaces euréliens les plus intéressants pour l'observation des oiseaux l'hiver. Par son étendue, il offre un refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau : la Grande Aigrette, l'Aigrette Garzette, le Martin-Pêcheur, la Sarcelle d'hiver, la Mouette rieuse, les Canards souchet et pilet sont assez fréquents. Ils peuvent être rejoints par des visiteurs plus rares tels que les Plongeons, les Râles d'eau ou les Harles.

Toute l'année, le plan d'eau est fréquenté par le Canard colvert, la Foulque macroule, la Poule d'eau, le Grèbe huppé et le Héron cendré. Mais il se distingue surtout par la présence d'une colonie de Hérons bihoreaux. En effet, l'étang a la particularité d'être l'un des lieux d'hivernage, les plus au nord de la France pour cette espèce. Elle s'y plaît tellement que certains individus s'y reproduisent et y restent toute l'année.

Comment et où peut-on découvrir le site et ses petits « habitants » ?

Le site de Mézières-Écluzelles est classé comme « Espace Naturel Sensible » (ENS) depuis une dizaine d'années. Il existe seulement quatre ENS dans le département de l'Eure-et-Loir. C'est une grande satisfaction d'avoir obtenu cette appellation auprès du Conseil général d'Eure-et-Loir. Elle permet de préserver la qualité des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, mais également d'aménager ces espaces destinés à être ouverts au public. Pour que les visiteurs puissent observer la faune et la flore, le Conseil général d'Eure-et-Loir a financé l'installation de deux sentiers de découverte. Chaque circuit se parcourt en 1 heure et indique les meilleurs lieux d'observation de la nature et des paysages.

Comment l'entretien du site est il assuré ?

La gestion du plan d'eau est assurée par le Service Rivières et Plan d'eau de l'Agglo. Il œuvre pour la mise en valeur du site. Il réalise notamment la renaturation des berges et l'aménagement du cheminement autour du plan d'eau. Cela passe par une gestion différenciée des divers espaces. C'est-à-dire que nous laissons volontairement des zones plus sauvages et d'autres plus entretenues. A titre d'exemple, quelques arbres ont été laissés dans l'eau, notamment près du parking du Dolmen pour que le public puisse observer le Foulque Macroule en train de nidifier au printemps. Chaque année, de plus en plus de visiteurs fréquentent le site. En 2014, ils ont été plus de 60 000. ■

PROTÉGEONS LE PLAN D'EAU DE MÉZIÈRES-ÉCLUZELLES :

» 8 000 bouteilles en verre sont retrouvées chaque année par les agents de l'Agglo du Pays de Dreux dans l'étang de Mézières-Écluzelles et ses abords ! Des poubelles jalonnent les chemins et parkings, utilisez-les !

» 150 000 litres des déchets divers sont évacués chaque année. Les emplacements containers ne sont pas destinés à accueillir les encombrants des riverains et résidents secondaires. Il leur est recommandé de se rendre en déchetterie.

Une Maison des Espaces Naturels

L'Agglo du Pays de Dreux poursuit le projet de réaménagement de l'ancien Aquaparc, au plan d'eau de Mézières-Écluzelles.
L'équipement projeté sera une Maison des Espaces Naturels Sensibles. Un lieu dédié à l'accueil, l'information et la sensibilisation à l'environnement et aux enjeux de sa préservation.

→ Plus d'infos dans un prochain numéro

Prenez « l'étang » de pêcher ?

Le plan d'eau de Mézières-Écluzelles est ouvert à la pêche toute l'année. Mais pour ceux qui n'auraient pas encore le temps de venir en journée, vous n'aurez plus d'excuses avec la « carte de nuit » ! L'étang de Mézières-Écluzelles offre la possibilité de pratiquer la pêche de la Carpe une fois le soleil couché. Les tarifs commencent à 25€ la nuit.

PÊCHE DE NUIT

- 1 nuit.....25 €
- 2 nuits.....40 €
- 3 nuits.....60 €
- 4 nuits.....75 €
- 5 nuits.....90 €

PÊCHE À LA JOURNÉE

Le site est ouvert à la pêche sur une centaine d'hectares. Les passionnés ont de quoi s'adonner à leur plaisir : pêche à la Carpe, aux carnassiers, pêche au coup et au feeder.

Attention ! La pêche à Mézières-Écluzelles est intégralement en « No-Kill » c'est-à-dire que tous les poissons doivent être remis à l'eau. Il est interdit de les tuer et les conserver.

- Une carte journalière *.....8 €
- Une carte annuelle.....100 € (du 1er janvier au 31 décembre)
- Une carte annuelle jeune.....20 € (moins de 16 ans)

*Une réduction de 50 % sur le prix de la carte journalière est attribuée à toute personne titulaire d'une carte d'invalidité et pouvant justifier de l'allocation adulte handicapé.

PÊCHE EN BARQUE

Cette pêche est possible du 15 novembre au dernier dimanche de janvier et uniquement avec un moteur électrique. Prix par pêcheur embarqué à la journée : 20€.

Merci de vous référer aux règlements existants de l'étang avant toute pêche. Pour plus de renseignements, merci de vous adresser au Centre Nautique Drouais au 02 37 43 82 71 ou 06 17 29 24 15 ou de consulter le site Internet www.centrenautiquedrouais.fr

la déchetterie de Dreux

Demandez **votre carte** pour accéder aux déchetteries !

Les déchetteries de Dreux, Châteauneuf-en-Thymerais, Saulnières et Boullay-Thierry ont fait l'acquisition, il y a plusieurs années d'un système de gestion : TRADIM. Ce logiciel a été retenu par de nombreuses collectivités et industriels du déchet pour ses performances et sa praticité. L'Agglo du Pays de Dreux a donc décidé d'en équiper toutes ses déchetteries. Ce système permet en effet de mieux contrôler l'accès des professionnels et particuliers aux déchetteries et d'enregistrer leurs apports grâce à une carte d'accès.

Des permanences seront tenues afin de délivrer ces cartes. Vous devrez fournir : une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (au même nom que la pièce d'identité).

Comment puis-je me procurer une carte si je n'ai pas la possibilité de me rendre à ces permanences ?

En fournissant une copie des documents suivants : pièce d'identité, justificatif de domicile (au même nom que la pièce d'identité).

PAR VOIE POSTALE : envoyez sur papier libre : nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que les documents demandés ci-dessus à : Agglo du Pays de Dreux « Demande de carte déchetterie » 4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 Dreux cedex.

PAR INTERNET : onglet « Déchets », rubrique « vos demandes » envoyez les documents à dechets@dreux-agglomeration.fr

A L'ACCUEIL DE PROXIMITÉ : en vous rendant au siège de l'Agglo ou à l'accueil de proximité le plus proche de chez vous.

LES PERMANENCES

Déchetterie d'Ivry-la-Bataille	Permanence jusqu'au 31 mars 2015 Carte obligatoire au 1er juin 2015
Déchetterie de Bû	Permanence du 7 avril au 31 mai 2015 Carte obligatoire au 1er août 2015
Déchetterie de Brezolles	Permanence du 7 avril au 31 mai 2015 Carte obligatoire au 1er août 2015
Déchetterie d'Anet	Permanence du 1er juin au 31 juillet 2015 Carte obligatoire au 1er octobre 2015

La déchetterie du Boullay-Thierry

SÉCURISATION DE L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

Bien qu'il ne réponde plus aux impératifs de la réglementation en termes de valorisation, le site de la déchetterie du Boulay-Thierry accueille régulièrement du public. Les services Déchets, Eau et Assainissement de l'Agglo ont repensé l'accès au site et programmé un certain nombre de travaux qui ont pour objectif de sécuriser cette entrée.

Ces travaux se dérouleront au cours du mois de mars. Ils consistent en la démolition du bassin et du canal de la station d'épuration, l'aménagement de l'aire démolie avec pose d'un géotextile, la dépose du grillage et mise en place d'une clôture en panneaux treillis soudés, la création d'une dalle béton pour accueillir les bulles de tri, la création d'une aire de stationnement poids lourds... L'ancienne dalle de bulles de tri sera détruite et un nouveau sens de circulation sera aménagé.

Vente de terrains à bâtir et de maisons à rénover à Saulnières

L'Agglo du Pays de Dreux s'apprête à commercialiser 18 terrains à bâtir et plusieurs maisons anciennes à rénover. L'ensemble se situe au cœur du village de Saulnières, près de la mairie, de la rivière « la Blaise » et du nouveau jardin public créé en même temps par l'agglomération.

La surface des parcelles à vendre varie d'un peu moins de 500 m² à plus de 1 000 m². Les lots seront vendus viabilisés (eau, gaz, assainissement, électricité et téléphone en limite de propriété) et équipés d'une clôture sur rue doublée d'une haie vive et d'un portail pour garantir une grande qualité d'espace public sur cette opération d'aménagement conçue de manière durable. Chaque acquéreur aura le choix de son constructeur.

Les travaux de construction des rues et espaces publics de ce nouveau lotissement débuteront à l'automne 2015. En même temps, se dérouleront les travaux du jardin public menés par l'Agglomération et la rénovation du bourg engagée par la commune de Saulnières parallèlement.

Saulnières, qui recense 650 habitants, est située à 20 minutes de Dreux et moins de 10 minutes de Châteauneuf-en-Thymerais. Le village compte une école maternelle et une école élémentaire.

Renseignements au 02 37 64 82 58 (service foncier)

PRESERVER

L'Agglo engagée pour la **réduction des déchets**

Informer, sensibiliser et accompagner : l'Agglo poursuit ses actions pour la prévention et la réduction des déchets. Mise en place de collectes exceptionnelles d'amiante, ouverture de nouvelles filières de recyclage et opération « Foyers Témoins » auprès des habitants… L'Agglo du Pays de Dreux innove pour faciliter et inciter les habitants du territoire à acquérir au quotidien le réflexe des « éco-gestes » !

OPÉRATION FOYERS TÉMOINS : DES FAMILLES VOLONTAIRES TENTENT L'AVENTURE

Dix familles ont été sélectionnées par le service Déchets de l'Agglo du Pays de Dreux pour vivre une expérience inédite : réduire leurs déchets du quotidien pour agir en faveur de l'environnement. Jusqu'au 4 mai, suivez sur www.nospoubellesauregime.com l'opération « Foyers Témoins » ! Grâce à des gestes simples, tels que le compostage, l'adoption de poules, les recettes anti-gaspillage, ces habitants vont pouvoir réduire leur production de déchets et mesurer l'impact des gestes sélectionnés.

Répartis sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, les foyers composés de 2 à 5 personnes ont la même volonté : montrer que de simples éco-gestes peuvent réduire la production de déchets et potentiellement générer des économies sur leur budget consommation.

Venez suivre leurs actions sur www.nospoubellesauregime.com !

Pendant toute l'opération, un blog permettra de suivre les familles dans leur nouveau quotidien, de recueillir leurs témoignages, mais aussi d'échanger de bonnes adresses et astuces. L'opération « Foyers Témoins » fera l'objet d'événements réguliers : des visites, des formations (compostage, atelier cuisine, paillage…).

PRESERVER

Journées de récupération de l'**amiante**

Extraits de l'arrêté du 17 octobre 1977 / Consignes de sécurité pour le transport de l'amiante (source : www.legifrance.gouv.fr)

L'amiante brut doit être conditionné en sacs étanches ne laissant pas tamiser le produit contenu et hermétiquement clos, de qualité, permettant de résister aux diverses manipulations.
Les sacs ne doivent, en aucun cas, être réemployés pour du transport ni récupérés et toutes mesures doivent être prises pour rendre ce réemploi impossible.
Le transport des déchets doit s'effectuer de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières.

L'Agglo propose aux professionnels et particuliers résidant sur le territoire, des opérations ponctuelles de récupération de l'amiante dans les déchetteries.

En 2015, ce service est proposé dans 4 déchetteries :

- Châteauneuf-en-Thymerais (la collecte a eu lieu le samedi 28 février).
- Ivry-la-Bataille, le samedi 30 mai, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- St-Lubin-des-Joncherets, le samedi 26 septembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Dreux, le samedi 28 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le coût de l'apport est de 0.55€ HT/kg (paiement par chèque ou espèce uniquement). Le gardien de la déchetterie sera présent pour vous renseigner et vous indiquer la marche à suivre. Le traitement de ces déchets d'amiante sera ensuite confié à un prestataire extérieur.

Le transport de l'amiante jusqu'à la déchetterie se fait sous la responsabilité des habitants ou professionnels apporteurs. L'Agglo leur recommande d'enfermer ces déchets dans un emballage clos et de bâcher leur remorque afin de limiter les dispersions de fibre.

Nous vous conseillons de vous référer à l'arrêté du 17 octobre 1977. Cet arrêté fixe des consignes de sécurité pour le transport de l'amiante : conditionnement en sac étanche, nettoyage des véhicules, limitation des émissions de poussières.

Afin de faire connaître à chacun les possibilités d'agir, l'Agglo s'appuie sur ses partenaires et notamment l'Espace Info Energie qui tient une place essentielle auprès des particuliers, en matière de conseil pour la rénovation thermique des logements. ■

À SAVOIR

L'amiante est un silicate fibreux qui a été très utilisé en raison de sa résistance au feu et de son coût peu élevé. Il a été utilisé pour l'isolation thermique, la fabrication des câbles électriques, des canalisations, des plaquettes de freins de voitures, des joints ou des faux plafonds. Matériau, connu depuis l'Antiquité, sa dangerosité a été soupçonnée dès le début du XXème siècle. En France, l'amiante a été interdit à partir de 1997.

éco-mobilier

ÉCO-MOBILIER // QUE FAIRE DE SES MEUBLES USAGÉS ?

Pour donner à vos vieux meubles un nouvel avenir, l'Agglo du Pays de Dreux met en place progressivement dans ses déchetteries la collecte des meubles usagés, en partenariat avec Éco-mobilier.

Cette filière éco-mobilier sera mise en place en 2015 dans les déchetteries de Brezolles, Châteauneuf-en-Thymerais et Saint-Lubin-des-Joncherets ; puis en 2016 à Anet et Ivry-la-Bataille et en 2017 à Dreux.

Créé en 2012, cet éco-organisme permet de répondre aux attentes des consommateurs et aux enjeux écologiques pour le recyclage et la réutilisation des déchets dit « d'ameublement ».

PRESERVER

L'Agglo relève le défi de l'Énergie et du Climat

Dans le cadre de son Plan Climat Énergie de Territoire, l'Agglo multiplie les initiatives en matière d'Energie/Climat et mène des actions de sensibilisation sur le territoire, afin d'agir en faveur de l'atténuation du changement climatique.

En ce début d'année, la commune de Serville a été le théâtre de deux actions se sensibilisation. Florent Chaudot, chef de projet Énergie-Climat, de l'Agglo du Pays de Dreux, a d'abord animé en février deux séances « Énergies à l'école », dans les établissements du regroupement pédagogique. Au mois de mars, la commune a également accueilli une balade thermographique.

SERVILLE SOUS CAMÉRAS INFRAROUGES

L'Agglo proposait aux habitants qui le souhaitaient de réaliser un diagnostic thermographique de leur maison grâce à une caméra infrarouge et de bénéficier de conseils gratuits et neutres pour la réhabilitation thermique de leur logement.

Cette initiative du pôle Aménagement et équilibre du territoire, sous l'égide de Chantal Deseyne, Vice-présidente en charge du Développement Durable et sénateur-maire de Serville, est une première pour l'Agglo, qui est prête à renouveler l'opération avec les autres communes de son territoire qui en feront la demande.

Serville

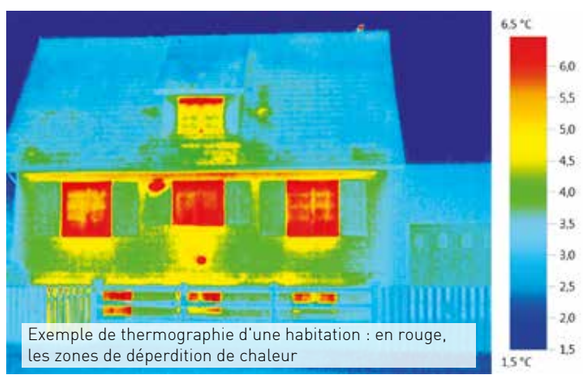

Exemple de thermographie d'une habitation : en rouge, les zones de déperdition de chaleur

La balade était organisée par l'Espace Info Énergie, association dont l'Agglo est partenaire, portée par l'Agence De l'Environnement de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), qui conseille les particuliers en matière d'isolation et d'installations de chauffage. Le conseiller en énergie de l'Espace Info Énergie a réalisé au préalable des clichés infrarouges des maisons des 12 premiers habitants inscrits.

Le 3 mars, à la nuit tombée, ils ont observé en pleine rue, par thermographie, l'exemple de trois maisons. Les zones de déperdition de chaleur ont été repérées en mesurant la température de surface des murs. Sur les photos, plus la zone est rouge et plus les déperditions de chaleur sont fortes (voir photo ci-contre). Puis les participants se sont réunis dans une salle, où le conseiller a projeté et commenté les clichés, en répondant aux questions. Il a proposé aux habitants qui le souhaitaient un rendez-vous personnalisé à la permanence de la Maison de l'Habitat, à Dreux, afin d'examiner les solutions techniques et financières pour réaliser des travaux. ■

Contact : Espace Info Energie / Permanences de Dreux : le 2ème et 4ème mercredi tous les mois de 14h30 à 17h30 à la Maison de l'Habitat, 6 rue des Embûches - Sur rendez-vous par téléphone au 02 37 21 32 71.

www.infoenergie-centre.org

L'Agglo récompensée aux Assises nationales de l'énergie

Chantal Deseyne, Vice-présidente en charge du Développement Durable, s'est vu remettre officiellement le Label Cit'ergie 2014 attribué à l'Agglo du Pays de Dreux, des mains de Bruno Léchevin, Président de l'ADEME, lors des Assises nationales de l'Énergie qui se sont déroulées du 27 au 29 janvier à Bordeaux.

Cit'ergie est un label européen de « bonne conduite » destiné aux collectivités, communes et intercommunalités qui souhaitent contribuer activement à la lutte contre le changement climatique. Pour obtenir ce titre, l'Agglo a dressé un état des lieux de ses actions éco-exemplaires puis défini un programme pluriannuel de sa politique Energie Climat. La commission nationale Cit'ergie a remis ce label à l'Agglo pour 4 ans, récompensant son exemplarité. Cette distinction a été décrochée par 13 collectivités en France. L'Agglo du Pays de Dreux, en répondant à 45 % des critères demandés, a obtenu le niveau CapCit'Ergie et est la mieux classée dans cette catégorie.

PRESERVER

Raccordement au réseau collectif d'assainissement : **mode d'emploi**

Au cours du 1er semestre 2015, de nouveaux réseaux de collecte des eaux usées vont être mis en service à Écublé (commune de Tremblay-les-Villages), à Marsauceux (commune de Mézières-en-Drouais), à la Bigeonnette (commune de Saint-Sauveur-Marville), à Serazereux, ainsi que dans la commune de Vert-en-Drouais et dans le quartier des Hauts et Bas Buissons à Dreux. Les habitants pourront bientôt procéder au raccordement de leurs installations privées.

Comment se raccorder ?
Les travaux de raccordement privé ne peuvent être réalisés qu'après la mise en service du nouveau réseau d'assainissement. Les habitants seront informés par courrier du moment à partir duquel ils pourront lancer leurs démarches. Ils disposeront ensuite d'un délai de deux ans pour faire réaliser les travaux.

L'Agglo du Pays de Dreux a délégué la gestion de ces travaux de raccordements à la Société Publique Locale (SPL) Aménagement Gestion Construction de Dreux (Maison de l'Habitat), qui sera le seul et unique interlocuteur des habitants pendant toute la durée de cette étape.

Une aide est-elle prévue pour les propriétaires ?
Pour aider les propriétaires à financer leur raccordement, il existe des subventions, versées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie par l'intermédiaire de la SPL.

Le montant des travaux varie en fonction du terrain et de l'installation existante (type et emplacement de la fosse septique) et sera à préciser par le bureau d'études spécialisé, employé par la SPL. A titre indicatif, le coût moyen estimé d'un raccordement est de l'ordre de 4 500€ TTC. Cette étude est obligatoire pour bénéficier des aides. Celles-ci pourront aller de 2 000€ à 3 500€ selon les caractéristiques du raccordement.

Pour bénéficier de cette aide financière, une convention devra être passée entre le propriétaire et la SPL. Les travaux pourront ensuite être effectués, soit par les entreprises proposées par la SPL ; soit par le propriétaire lui-même ou par une entreprise de son choix. Dans tous les cas, ces travaux devront bien sûr respecter les prescriptions techniques de l'Agglo. ■

Attention, aucune démarche n'est à lancer pour le moment, avant d'avoir reçu le courrier de mise en service du réseau et sans l'accord du financeur, pour les propriétaires désireux de bénéficier des subventions.

Des informations détaillées sur la démarche et les financements seront prochainement communiquées par courrier aux habitants concernés. La SPL organisera également des réunions publiques d'information.

BON À SAVOIR
Chaque branchement privé de ces secteurs sera contrôlé « tranchées ouvertes » par le délégataire de l'Agglo du Pays de Dreux, la Lyonnaise des Eaux, qui attestera de sa conformité.

Pièces justificatives à présenter par les particuliers pour les dossiers d'aides
» Les factures acquittées
» Le certificat de vidange de la fosse
» Le plan de récolement
» Le rapport de contrôle de conformité

Pour plus d'information
SPL - Maison de l'Habitat
6 rue des embûches
28100 Dreux
Tél. : 02 37 38 55 02
Mail : raccordement@maison-habitat-dreux.fr

UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CRÉÉ DANS LE HAMEAU DE MARSAUCEUX À MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

En début d'année, des travaux de création de réseaux de collecte des eaux usées ont été lancés dans le hameau de Marsauceux. Ils se prolongeront sur 4 mois (jusqu'en mai prochain), et ont pour objectif, comme tous les travaux de cette nature menés sur le territoire, d'améliorer le service public en matière d'assainissement et de protéger les rivières et les eaux souterraines.

Un réseau d'assainissement va être créé sur deux zones distinctes de Mézières-en-Drouais :

- Rue de l'Avenir et rue de la Haie Bergère (avec raccordement sur le réseau existant Rue de Bécheret).
- Autour du centre de Marsauceux : Grand Rue, impasse du Pressoir, rue de la Badonnerie, rue du Clos aux Prêtres, impasse de la Badonnerie, rue du Hez, rue de Naufre, rue des Gas, rue de la Libération (avec raccordement sur le réseau existant rue de Mézières).

Grâce à ce nouveau réseau représentant 2,4 km de canalisations, les effluents collectés seront acheminés jusqu'à la station d'épuration de Dreux pour y être traités.

L'OPÉRATION EN CHIFFRES

2,4 km de canalisations d'eaux usées à créer.

139 boîtes de branchements.

Montant des travaux (eaux usées) :

872 621€ T.T.C.

Montant d'opération (étude, travaux, contrôle...) : **1 063 246€** T.T.C.

Ce chantier est financé par l'Agglo du Pays de Dreux, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'entretien, les réparations et le contrôle des canalisations et ouvrages destinés à la collecte des eaux usées seront assurés par l'agglomération.

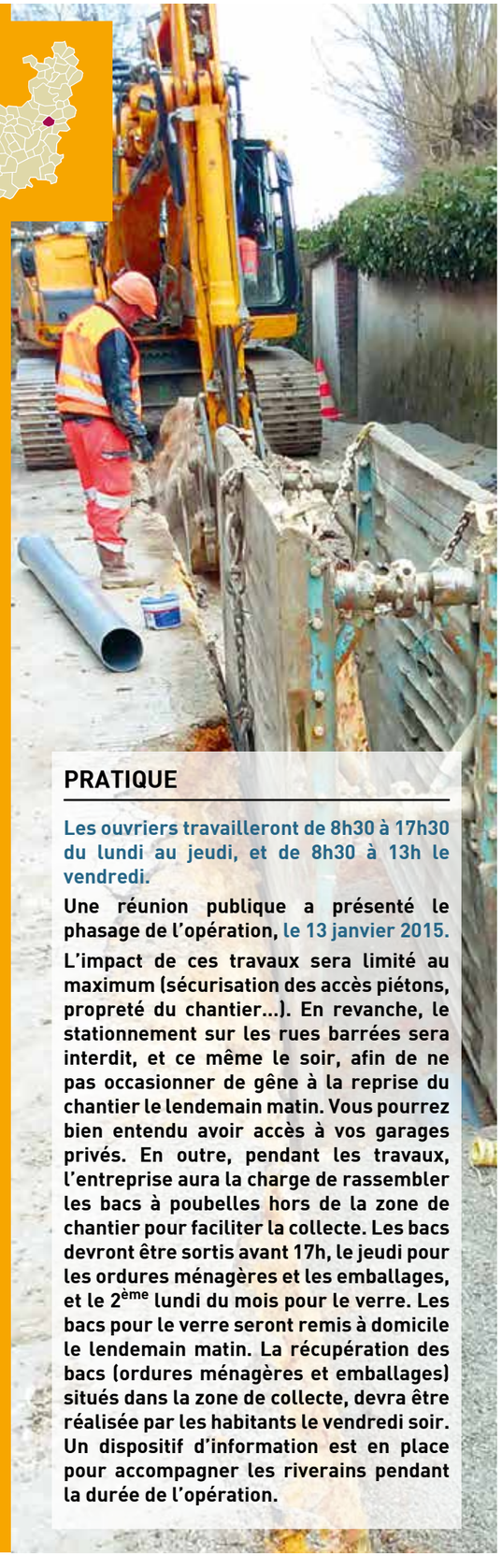

PRATIQUE

Les ouvriers travailleront de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi, et de 8h30 à 13h le vendredi.

Une réunion publique a présenté le phasage de l'opération, le 13 janvier 2015.

L'impact de ces travaux sera limité au maximum (sécurisation des accès piétons, propreté du chantier...). En revanche, le stationnement sur les rues barrées sera interdit, et ce même le soir, afin de ne pas occasionner de gêne à la reprise du chantier le lendemain matin. Vous pourrez bien entendu avoir accès à vos garages privés. En outre, pendant les travaux, l'entreprise aura la charge de rassembler les bacs à poubelles hors de la zone de chantier pour faciliter la collecte. Les bacs devront être sortis avant 17h, le jeudi pour les ordures ménagères et les emballages, et le 2ème lundi du mois pour le verre. Les bacs pour le verre seront remis à domicile le lendemain matin. La récupération des bacs (ordures ménagères et emballages) situés dans la zone de collecte, devra être réalisée par les habitants le vendredi soir. Un dispositif d'information est en place pour accompagner les riverains pendant la durée de l'opération.

Règlement d'assainissement collectif

Le règlement du service public d'assainissement collectif a été approuvé par le Conseil Communautaire qui s'est réuni le 26 janvier 2015.

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres de toutes les propriétés desservies par un réseau public de collecte des eaux usées.

Le règlement est accompagné dans sa diffusion d'une plaquette d'information ciblée sur les démarches pouvant vous être utiles (demande de raccordement, contrôle lors de vente, exonération en cas de fuite d'eau, pièces à fournir en cas de permis de construire...).

Le paiement de votre prochaine facture d'eau (part assainissement) vaudra accusé de réception du règlement à votre domicile.

Le règlement sera tenu à la disposition des usagers dans chaque mairie, au siège et aux services techniques de l'Agglo du Pays de Dreux ainsi que sur son site Internet www.dreux-agglomeration.fr

C'est quoi l'assainissement collectif ?

L'assainissement collectif est constitué de grandes canalisations qui collectent les eaux usées des habitations (pavillons, immeubles) et qui les acheminent vers une station d'épuration où elles sont traitées. À la fin du traitement, l'eau épurée est propre (mais non potable) et est rejetée dans le milieu naturel.

Le **SPANC**, interlocuteur unique pour les contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) neuves ou réhabilitées

Depuis le 1er janvier 2015, le SPANC (service de l'Agglo) effectue ces contrôles et devient l'interlocuteur unique pour toutes les prestations d'ANC. Toutes les demandes de contrôle liées à des demandes d'urbanisme ou des demandes de réhabilitations doivent lui être transmises.

Comment effectuer une demande de contrôle au SPANC ?
Toute demande de contrôle est formalisée par un formulaire à remplir par le demandeur.

Il existe un formulaire par type de contrôle. Chaque formulaire informe des conditions d'exécution du contrôle, des pièces à fournir et du coût du contrôle.

Aucun contrôle ne sera réalisé sans formulaire rempli préalablement, afin que le propriétaire soit pleinement informé de ses obligations.

Dans le cadre des demandes d'urbanisme ou des demandes de réhabilitation, le manque de pièces (formulaire, étude de sol, plan masse) conduira à un avis non délivré ou défavorable.

C'est quoi l'Assainissement Non Collectif ?

Une installation d'ANC, aussi appelé assainissement autonome ou individuel, est un dispositif permettant d'assurer de manière autonome (c'est-à-dire sans être relié au réseau d'assainissement collectif), sur votre parcelle, la dépollution des eaux usées domestiques avant leur rejet au milieu naturel.

LA BOÎTE À QUESTIONS

L'Agglo vend-elle du bois aux particuliers ?

Exceptionnellement, une vente de bois coupé sur le plan d'eau de Mézières-Écluzelles est organisée par l'Agglo du Pays de Dreux. Le mètre cube de bois de bord de rivières (aune, saule, peuplier) est vendu 25€. Renseignements et vente au 06 04 67 59 12.

Travaux d'extension ou de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif : quels en sont les avantages ?

L'Agglo du Pays de Dreux exerce la compétence assainissement collectif : eaux usées et eaux pluviales. Selon les communes, la gestion de cette compétence est réalisée par l'Agglo, un syndicat ou une commune. Dans le cadre de la protection de la ressource en eau, les travaux d'assainissement sont financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'objectif est de collecter séparément les eaux de pluie et les eaux usées. Ainsi, les eaux de pluie ne viennent pas surcharger les canalisations et les eaux usées seront épurées efficacement avant d'être restituées au milieu naturel, sans impact négatif sur l'environnement.

Vous profiterez tout d'abord d'un service public plus efficace et de meilleure qualité. Ces travaux répondent à des enjeux de développement durable et de salubrité publique. Enfin, ils permettront à termes de protéger les rivières et eaux souterraines de l'agglomération.

L'Atelier à spectacle : Il n'y a plus de place de spectacle en vente sur le site www.latelier-a-spectacle.com. Où puis-je m'en procurer ?

L'Atelier à spectacle met en vente un nombre de places limité sur son site Internet. Une fois le stock écoulé, n'hésitez pas à contacter Martine ou Manuela au 02.37.42.60.18 ou vous rendre sur place au 51A rue de Torçay, 28500 Vernouillet de 14h à 17h30 (fermé le mardi). Les soirs de spectacle, la billetterie ferme à 18h30 pour ré-ouvrir de 19h30 à 21h.

Animations, loisirs, conseils et écoute : des centres dédiés à la jeunesse

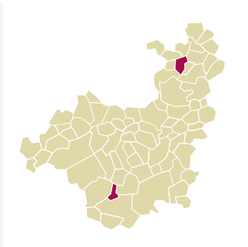

Deux centres de loisirs intercommunaux sont ouverts aux jeunes domiciliés sur le territoire de l'Agglo, âgés de 12 à 17 ans. Le premier est situé dans le secteur Nord de l'Agglo, à Anet, et le second dans le secteur Sud, à Châteauneuf-en-Thymerais.

Véritables lieux de convivialité, de rencontres et d'échanges, ces deux structures sont animées et gérées par une équipe de professionnels. Ils proposent aux jeunes de nombreuses activités et la découverte de nouvelles disciplines sportives.

Zoom sur le centre de Loisirs Jeunesse d'Anet

Le centre de loisirs d'Anet accueille les ados et pré-ados tous les mercredis, et pendant les petites et grandes vacances scolaires.

Ali Boukerche, responsable Espace Jeunesse d'Anet, explique que « *C'est un lieu où les jeunes aiment se rencontrer et partager ensemble des moments conviviaux. Ici, les programmes prennent réellement en considération leurs envies et leurs goûts en fonction de leur âge.* » Ainsi, l'Accueil de loisirs d'Anet, supervisé par deux animateurs, prend en charge, les Pré-ados (12-14 ans) et les Ados (15-17 ans), et adapte les activités à chaque tranche d'âges.

L'éventail d'animations est très large. Entre les activités traditionnelles sportives et de plein air, les jeux de société et les ateliers artistiques, telles que la pratique de la musique, l'initiation à la vidéo et à la photo, ainsi que des activités créatives autour de techniques audiovisuelles et informatiques. Des soirées débats sont aussi proposées pour favoriser les échanges.

Les jeunes n'ont que l'embarras du choix ! A ces occupations régulières s'ajoutent des sorties ponctuelles, telles que des visites (à Paris, à Rouen, à Chartres, à Bruxelles...), des rencontres (avec des jeunes d'autres centres) « *sans oublier les séjours qui leur permettent de mieux comprendre leur environnement, d'ouvrir les yeux sur les richesses du patrimoine local et de mieux se connaître.* » ■

PRATIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS D'ANET

37 route d'Oulins / 28260 Anet
: 02 37 62 22 48 - 06 30 98 64 83
Mail : jeunesse.anet@dreux-agglomeration.fr

» **Petites et grandes vacances :**
Du lundi au vendredi de 9h à 18h30 avec accueil échelonné de 9h à 10h et départ échelonné de 17h30 à 18h30. Un service de restauration est proposé aux familles qui le souhaitent (3,50 €)
» **Période scolaire :**
Les mercredis. Un service de ramassage en minibus à la sortie du collège / un service de restauration (3,50 €). Un départ échelonné de 17h30 à 18h30.
» **Fermeture annuelle : Août et vacances de Noël.**

ACCUEIL DE LOISIRS DE CHÂTEAUNEUF / THYMERAIS

Rue de la pépinière / 28170 Châteauneuf-en-Thymerais
: 02 37 51 83 23 - 06 07 68 57 35
Mail : jeunesse.chateauneuf@dreux-agglomeration.fr

» **Petites et grandes vacances :**
Du lundi au vendredi :
7h30 à 9h30 : accueil échelonné
9h30 à 17h : activités (avec service de restauration)
17h à 18h30 : départ échelonné
» **Période scolaire :**
Les mercredis de 12h30 à 18h30
Un vendredi soir par mois, de 19h à 23h
» **Fermeture annuelle : Août et vacances de Noël.**

TARIFS POUR LES DEUX CENTRES

» **Vacances scolaires :** le tarif varie selon les revenus des familles.
» **Pour les mercredis** : une carte d'adhésion valable une année est nécessaire (son coût s'élève à 30€).

Tristan, à gauche, avec ses amis forment un groupe très soudé.

TRISTAN NINCLAUS, 14 ANS.

Tristan est scolarisé au collège de la Pajotterie, à Châteauneuf-en-Thymerais et ne manquerait pour rien au monde son rendez-vous hebdomadaire avec l'Accueil Ados. ***« Chaque mercredi, je rejoins mes copains à la Grande Noue. Quand j'étais plus petit, j'allais au centre de loisirs. Je voyais que les ados faisaient beaucoup de sorties et ça m'a donné envie. Avec Thibaud, Dorian, Antoine, Inès, Illona et Camille, nous avons le même âge et formons un groupe très sympa. Nous avons construit une cabane dans le parc, jouons au foot ou à des jeux de société. Nous faisons même des soirées thématiques (galette des rois, poker, barbecue...). J'adore découvrir de nouvelles activités sportives comme le Bumball et le Kinball que nous pratiquons au dojo ».***

Le PIJ : venez faire le plein d'Infos !

Le Point Information Jeunesse, à Anet, est un lieu d'accueil, d'informations personnalisées et de documentation ouvert à tous, et plus particulièrement aux jeunes de 15 à 25 ans. Tous les sujets susceptibles de les intéresser y sont traités : des loisirs à l'emploi, des études en Europe et l'international, de la citoyenneté à la santé en passant par la sexualité et la contraception.

PIJ

Point Information Jeunesse
7 rue de la Vesgre / 28260 Anet
02 37 62 22 48
jeunesse.anet@dreux-agglomeration.fr
Horaires d'ouverture : Lundi: 12h30 - 18h
Mercredi: 13h30 - 18h30 / Vendredi: 12h30 - 18h

DOSSIER
Jeunesse

Dans cet espace de documentation, lié à un réseau de partenaires, les jeunes pourront aussi rencontrer une équipe de professionnels qui propose : écoute, accompagnement, aide technique et logistique à leurs projets. Actuellement un groupe de jeunes travaille sur la création d'une « Junior Association ». Ils souhaitent récupérer un terrain et le transformer en site de course de modélisme.

Les ados peuvent consulter des guides et des classeurs de fiches thématiques sur place, retirer des brochures en libre-service ou encore demander une information, voire un accompagnement auprès du responsable et de l'animatrice. Ils pourront leur donner quelques clés pour faire aboutir leurs recherches et les orienter vers un interlocuteur privilégié et professionnel.

Son accès est gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Le PIJ organise également des manifestations : des ateliers sur des thématiques particulières (Europe, jobs d'été, santé, addictions...) et organise de grands évènements tels que la semaine de l'Europe dans les collèges. ■

RENCONTRES EUROPÉENNES

L'Espace Jeunesse d'Anet propose une rencontre européenne avec des jeunes Allemands, du 23 au 30 juillet 2015. Il s'agit de faire vivre à des jeunes Français une expérience commune avec des jeunes de mêmes âges mais d'un autre pays : l'Allemagne. Échanger, partager, dialoguer dans la langue de l'autre, telle pourrait être la devise de ce projet.

Pour cet été 2015, il est prévu de les emmener séjourner une semaine au bord de l'océan Atlantique, près de la Rochelle.

Vous êtes intéressé ? Plus de renseignements à partir du mois de mai sur le site Internet www.dreux-agglomeration.fr / rubrique Enfance, Jeunesse et Famille. Des réunions d'informations seront organisées au Pôle Jeunesse.

Un projet global pour l'Enfance, la Jeunesse et la Famille

Un an pour se poser les bonnes questions, soulever des problématiques majeures et créer un plan d'actions concrètes qui changeront le quotidien des familles de l'Agglo : le service Enfance, Jeunesse, Famille est en train d'élaborer un Projet Educatif Local à grande échelle. Un travail entrepris en concertation avec tous les acteurs du secteur (les services de l'Agglo, les familles, les élus et les techniciens), visant à améliorer et harmoniser les services rendus aux familles dans ce domaine.

Le Projet Educatif Local (PEL) est un projet politique sur l'Enfance, la Jeunesse et la Famille, à l'échelle de l'Agglo. Avant la création de l'Agglo du Pays de Dreux, en janvier 2014, il y avait autant de PEL que de Communautés de Communes. Tous les acteurs du secteur, portés par Martine Rousset, Vice-présidente en charge de l'Action sociale et de la Famille et Daniel Frard, Vice-président en charge de l'Enfance, la Jeunesse et le Sport, devaient donc se mettre autour d'une table pour décider d'un grand projet commun, cohérent et déclinable sur l'ensemble du territoire.

La phase de diagnostic en cours s'étend jusqu'en juin. La définition du projet par le comité de pilotage, prévu à la rentrée 2015, doit ensuite déboucher, en janvier 2016, sur un programme d'actions.

Ce diagnostic va amener l'Agglo à s'interroger sur la politique tarifaire de chacun de ses équipements, sur l'amplitude horaire des structures et sur leur adaptation aux besoins des familles, sur le nombre de places suffisantes en crèche, sur le développement de certains services, leur accessibilité ainsi que sur les actions en matière de soutien à la parentalité. Une réflexion particulière sera menée sur la Petite enfance et les Ados. ■

Donnez nous votre avis !

Un questionnaire est mis en ligne sur le site de l'Agglo, pour que vous puissiez donner votre avis et participer à ce grand diagnostic. Alors, connectez vous à www.dreux-agglomeration.fr, cela ne vous prendra que quelques minutes et nous permettra de mieux répondre à vos besoins.

S'INFORMER

Un budget volontariste et dynamique

Les chiffres du budget 2015 de l'Agglo du Pays de Dreux illustrent la politique volontariste souhaitée par les élus de nos 78 communes permettant de rendre le meilleur service aux habitants. Celle-ci s'appuie notamment sur le renforcement de l'attractivité du territoire pour servir l'intérêt général et construire l'avenir de la grande agglomération.

UN BUDGET GLOBAL DE 147,5M €
(fonctionnement et investissement)

LE BUDGET GLOBAL DE L'AGGLO EST COMPOSÉ (fonctionnement et investissement) :	en millions d'euros
↗ du budget principal	53,7 M
↗ de plusieurs budgets annexes :	93,8 M
» L'assainissement collectif	29
» La collecte et le traitement des déchets	20,9
» 4 zones d'activités (ZAC) : la ZAC Porte Sud à Vernouillet ; la ZAC des Livraindières à Dreux ; la ZAC des Forts à Ste Gemme-Moronval ; la ZAC des Merisiers à Germainville/Serville	13,5
» Lotissement	13,2
» Transports	7,7
» Le centre de tri des déchets ménagers	4,2
» L'Atelier à spectacle	1,6
» L'assainissement non collectif	1,4
» Location/Vente	0,8
» La production d'eau potable	0,8
» L'Office de Tourisme	0,7

Des projets structurants majeurs ont d'ores et déjà été engagés lors de la création de la communauté d'agglomération et se poursuivront en 2015. Parmi les principales opérations :

↗ les pôles d'échanges multimodaux, l'aménagement numérique, l'élaboration des documents de planification (Schéma de COhérence Territorial et Programme Local de l'Habitat)

↗ le maillage des réseaux d'assainissement collectif, les opérations d'aménagement et de résorption des friches…

Parallèlement, le développement des équipements de proximité et des services participent, au quotidien, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants :

↗ la politique menée en faveur de la jeunesse et de la famille, la gestion des équipements communautaires culturels et sportifs et l'accompagnement des entreprises

↗ la collecte des déchets et leur valorisation, les services proposés en matière de transports et d'assainissement non collectif, ainsi que le tourisme.

« Grâce aux efforts de gestion qui sont réalisés, l'Agglo du Pays de Dreux maintiendra en 2015 les taux d'imposition votés en 2014. Malgré la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, l'agglomération a su adapter sa gestion pour financer ses projets sans augmenter la fiscalité. Les priorités de l'agglomération seront ainsi maintenues pour renforcer l'attractivité du territoire », explique Michel Lethuillier, Vice-président en charge des finances. ■

Les recettes fiscales

» **45%** des recettes de fonctionnement des services publics proviennent de la fiscalité.

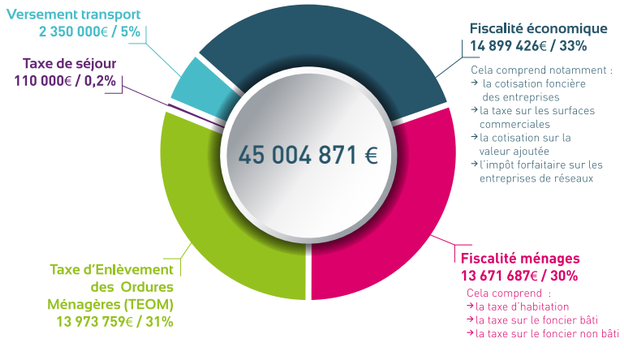

Les autres recettes

»**Les autres recettes de fonctionnement** sont issues des dotations et subventions, des redevances des usagers, des produits relatifs à la facturation des services.
»**En investissement, les recettes** sont constituées des subventions, de recettes de cessions, d'une part d'autofinancement et du recours à l'emprunt.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

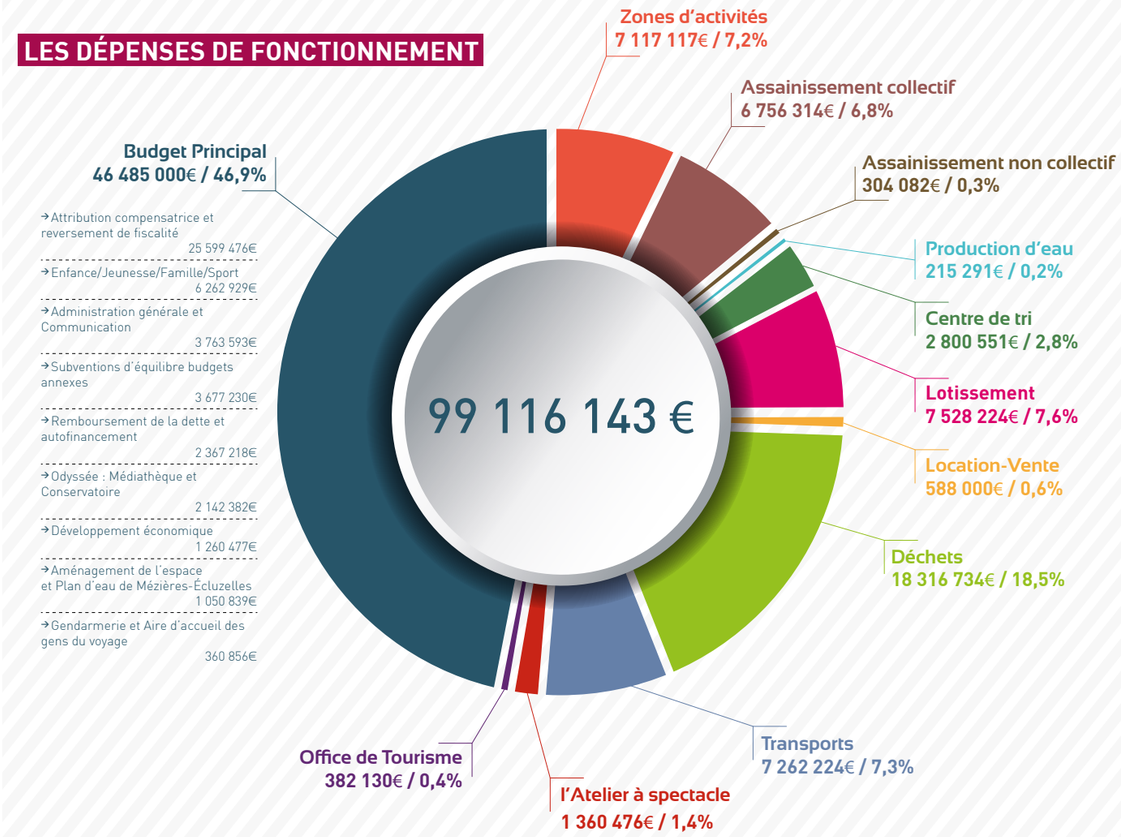

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

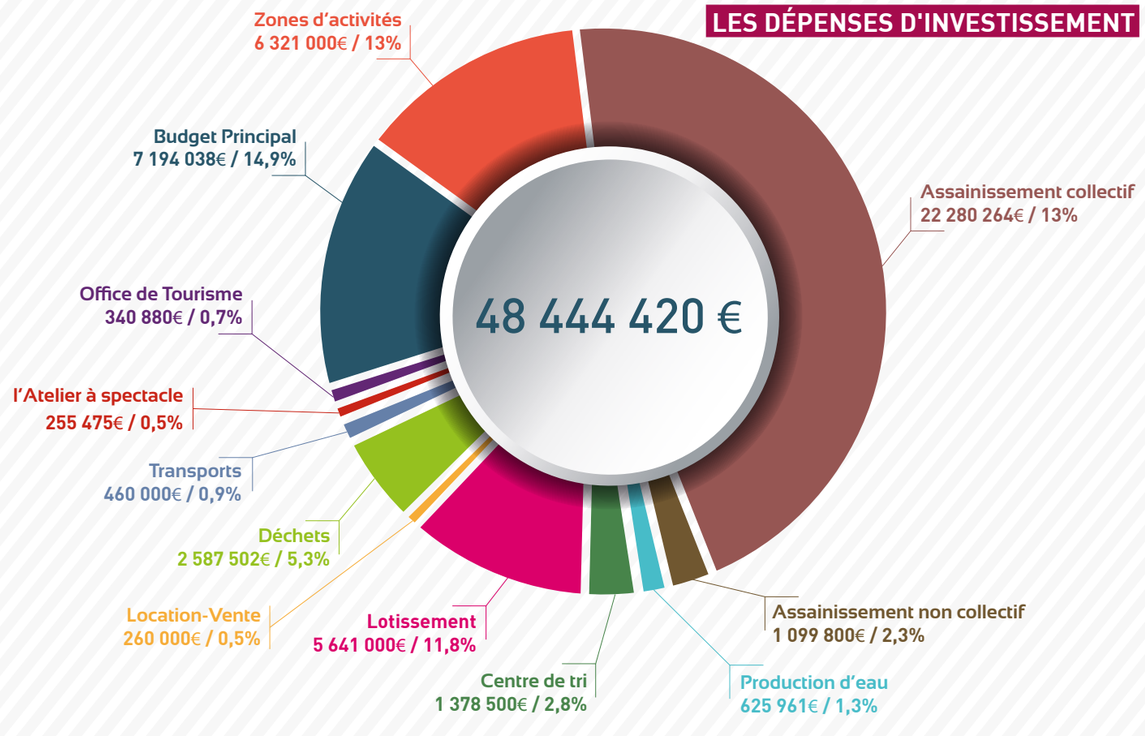

MÉDIATHÈQUE, CHANGEMENT D'HORAIRES

Le samedi (hors vacances scolaires), la médiathèque décale l'ouverture de ses portes le midi. Ainsi, les nouveaux horaires d'ouvertures sont à présent de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LE 02 37 82 68 20

LA MÉDIATHÈQUE, FAIT LA TOURNÉE DES COMMUNES

Les équipements culturels de l'Agglo ont l'habitude de sortir de leurs murs. La médiathèque propose une lecture à voix haute, pour un public adulte, à la bibliothèque de Nonancourt le 14 mars à 16h.
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LE 02 37 82 68 20

Une mine d'informations sur le site de l'Odyssée

Les abonnés à la médiathèque de l'Odyssée ont accès à des richesses insoupçonnées à partir du site www.odyssee-culture.com. Outre le fait de donner accès au catalogue de recherche de documents, enrichi en infos et contenus multimédia, dans les fonds de l'Odyssée et du réseau des bibliothèques de l'Agglo*, les abonnés peuvent aussi accéder gratuitement à d'autres contenus très diversifiés.

En s'identifiant sur ce site, ils peuvent : visualiser une multitude de magazines en ligne parmi 18 thématiques, pour tous les âges, grâce à LeKiosk ; écouter tout un choix d'œuvres musicales parmi un large répertoire et regarder des concerts live, grâce à la Cité de la musique. Ils peuvent aussi se former à distance, du code de la route jusqu'aux langues étrangères, grâce à **toutapprendre.com**. ■

Pour en profitez, abonnez-vous et restez connectés !

Comment faire ?

- Connectez-vous au site www.odyssee-culture.com ;
- Dans la bande noire en haut du site, identifiez-vous grâce à l'identifiant inscrit sur votre carte d'abonnés et votre mot de passe ;
- Vous trouverez les différents accès à distance en bas à droite de votre page d'accueil.

* Les bibliothèques du réseau : l'Odyssée à Dreux ; Dreux Bâtes ; Dreux Lièvre d'Or ; Luray ; Vernouillet Jacques Brel ; Vernouillet Jules Vallès.

Devenez Tourneur fraiseur

Ils ont entre 18 et 50 ans, sont sans expérience ou en reconversion professionnelle. Leur point commun : tous demandeurs d'emploi, ils apprennent le métier de tourneur-fraiseur sur commande numérique. Ils ont décroché, sur sélection, une formation dispensée par l'AFPI et financée par le Conseil Régional du Centre.

L'AFPI, l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie a ouvert une formation tourneur-fraiseur à Dreux, dans des locaux mis à disposition par le Lycée Branly. Cette création répond à un besoin local. Olivier Pré, directeur adjoint à la Maison de l'Emploi et des Entreprises du Drouais, souligne que *« plusieurs entreprises de l'Agglo ont formulé des besoins de main d'œuvre et cette qualification revenait sans cesse dans leurs propos. Nous avons mené en amont des réunions avec le Conseil Régional, Pôle Emploi, l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) et quatre entreprises qui avaient formulé ce type de demande (Redex à Senonches, ARM, Toolor et Maillot à Dreux) pour déboucher sur une proposition de formation de Tourneur, acceptée par la Région. Nous avons ensuite peaufiné ensemble le programme et Pôle Emploi a sélectionné des candidats ».*

Treize demandeurs d'emploi ont eu accès à cette formation pour l'année 2014-2015 sur une durée de 4 mois et demi, avec une certification à la clé, permettant d'intégrer un poste de Tourneur en entreprise. La formation comprend un stage pratique d'un mois dans des entreprises de mécanique de précision.

Jean-Marc Denoux, formateur à l'AFPI, explique que cette courte formation permet de *« mettre un pied dans l'entreprise, voire un retour à l'emploi »*. Elle dispense une sensibilisation, donne des bases pour le métier de tourneur-fraiseur pour pouvoir être embauché dans l'industrie. *« À eux ensuite de se spécialiser dans le métier et de se perfectionner, soit directement en entreprise, soit en suivant une formation supplémentaire. »* Le métier, il le décrit comme un travail de précision, qui demande rigueur et vigilance. *« L'objectif est qu'en 4 mois, les stagiaires sachent conduire et mettre en œuvre la machine puisque le métier est numérisé. Ils doivent aussi lire un plan fourni par le bureau d'étude pour pouvoir créer la pièce demandée et contrôler son calibrage. »* ■

LAURE ET EMINE, DEUX STAGIAIRES TÉMOIGNENT

Laure est en reconversion professionnelle. Après avoir effectué une Evaluation en Milieu de Travail dans une entreprise de la région, elle demande à Pôle Emploi la possibilité de suivre cette formation AFPI pour apprendre le métier auquel elle pense correspondre. Après une sélection sur dossier, elle intègre ce cursus et effectue son stage chez Fluor One à Dreux. Laure précise que *« cette formation débouche le plus souvent sur les métiers de la métallurgie, avec des applications comme l'aéronautique, mais cette entreprise de plasturgie pense pouvoir me former par la suite sur la découpe du plastique. Cela démontre que la formation ouvre de larges débouchés. »*

Les élèves travaillent un mois sur une machine conventionnelle au tournage et au fraisage, puis sur une machine numérique. *« Cela permet de savoir où l'on va et de comprendre les bases »* précise Laure. *« Nous avons aussi eu des cours sur la sécurité, la communication et avons visité l'entreprise DELPHI Connection Systems, à Epernon. J'ai appris à lire un plan, à être capable de me représenter une pièce dans l'espace, à la contrôler à la sortie de la machine. Nous avons eu des notions de métrologie... Tout cela me passionne : utiliser les outils, manipuler la machine. Et enfin créer la pièce ! »*

Emine souhaitait changer de métier et espère aujourd'hui décrocher un CDI. Après avoir travaillé en tant qu'opératrice conditionneuse en intérim dans un laboratoire pharmaceutique à Dreux, elle a choisi ce métier parce qu'elle a les qualités requises pour le poste : *« Vigilance, précision, technicité »*. La formation l'a également confortée dans ce choix.

Monoprix une nouvelle enseigne au cœur de Dreux

Monoprix a ouvert ses portes rue Maurice-Viollette à Dreux, en décembre dernier. Ce magasin épuré et lumineux d'une surface de 820 m² donne un nouveau souffle au centre-ville.

Rendre le beau et le bon accessibles à tous : telle est la volonté du groupe Monoprix, qui affiche plus de 80 années d'existence. Un credo relayé par Stéphane Maquaire, directeur général de Monoprix, qui se tenait aux côtés de Gérard Hamel, président de l'Agglo du Pays de Dreux lors de l'inauguration du magasin le 15 décembre 2014. Il a présenté l'enseigne. *« Le dynamisme de Monoprix en matière d'innovation introduit des changements marquants dans le commerce de centre-ville depuis 80 ans. L'enseigne propose, par la diversité de ses formats et de ses marques propres, une offre unique et de qualité, répondant aux besoins des citadins à chaque instant de leur vie quotidienne. »*

À Dreux, l'arrivée de l'enseigne répond à un véritable besoin, comme l'a souligné Gérard Hamel dans son discours. *« La ville de Dreux est heureuse d'accueillir une entreprise qui met à l'honneur le service et la proximité avec ses clients mais aussi le professionnalisme de ses collaborateurs. Monoprix est une locomotive, complémentaire des commerces du centre-ville. »* a-t-il précisé.

Dès les premiers jours d'ouverture du magasin, les clients se sont pressés nombreux pour découvrir cet espace flambant neuf. Les rayonnages, pratiques et bien achalandés, proposent des produits frais, des produits de consommation courante, mais également divers objets de quincaillerie. L'équipe accueille une clientèle de proximité tous les jours de la semaine, et même le dimanche matin. Une large amplitude horaire qui permet de répondre aux besoins des habitués.

La présence de ce nouveau supermarché en centre-ville de Dreux permet de drainer le flux des promeneurs de part et d'autre de la Grande Rue Maurice Viollette. Cette nouvelle attractivité commerciale profite également aux autres boutiques du secteur, qui apprécient le regain de dynamisme procuré par cette nouvelle enseigne.

La réussite se situe également du côté de l'emploi puisque 15 salariés ont été recrutés dès l'ouverture du magasin (lire interview ci-contre). Une création encourageante pour la reconquête du centre-ville et le service rendu aux habitants. ■

INTERVIEW

Julien Cardone

Directeur du magasin Monoprix de Dreux

L'ouverture de l'enseigne Monoprix a ravi les Drouais. Un dynamisme porté également par l'enthousiasme du nouveau directeur du magasin, Julien Cardonne et l'ensemble de ses employés.

Agglorama : Que proposez-vous à vos clients lorsqu'ils franchissent les portes de votre magasin ?
Julien Cardone : Nous proposons une offre alimentaire non périssable et périssable en libre service. Nous bénéficions d'une partie des nouveaux concepts du groupe Monoprix avec la cave à vin, le rayon mode/beauté, maison/loisirs et le traditionnel étalage de fruits et légumes, avec tout « l'essentiel » pour pouvoir s'approvisionner à deux pas de chez soi.

Quelle est la recette Monoprix ?
Les magasins Monoprix sont modernes, pratiques et chaleureux. Ils font la différence aux yeux des clients. Le parcours en magasin est simplifié : les rayons sont épurés et les produits sont mis en valeur dans de nouveaux mobiliers, ce qui les rendre plus visibles. Les collaborateurs sont plus facilement identifiables grâce à leurs nouvelles tenues. Avec tous ces éléments, l'enseigne souhaite proposer à ses clients une expérience de qualité qui leur donne envie de revenir.

Combien de personnes travaillent au sein de ce magasin ?
L'équipe du magasin est composée de 22 collaborateurs, employés libre-service et hôtesses de caisse. 7 sont issus de la mobilité interne et 15 ont été recrutés localement avec l'aide de Pôle Emploi.

Quels sont les horaires d'ouverture de votre boutique ?
Le magasin accueille ses clients de 8h à 19h30, du lundi au samedi, et de 9h à 13h le dimanche. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'enseigne, les collaborateurs de Monoprix vous donne rendez-vous sur www.monoprix.fr

SORTIR

L'Atelier à spectacle, déjà 30 ans, et après…

À la rentrée, Gérard Hamel, Président de l'Agglo du Pays de Dreux accompagné de Jean-Pierre Gaboriau, Vice-président en charge de la Culture, ont présidé le lancement officiel des festivités autour des 30 ans de l'Atelier à spectacle, la Scène conventionnée de l'Agglo du Pays de Dreux.

Plus de 600 invités ont apprécié l'intermède musical du Conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux et des vainqueurs du Concours des Deuxièmes Pressions. Ils se sont ensuite tous retrouvés dans le hall pour découvrir la devise de Jean Cocteau « Le poète se souvient ! » collée sur la baie vitrée, et enfin levé leur verre à la santé de l'Atelier à spectacle.

L'ensemble de la saison 2014-2015 est ponctuée de temps forts. Les Journées du Patrimoine ont connu un succès avec plus de cent spectateurs venus aux visites dédiées aux Hangars Robert, aux concerts de nos jeunes amateurs issus des scènes ouvertes ou aux lectures de Karim Hammiche et de son « Du bruit sur la Langue » (création programmée en mars 2015).

L'exposition « Entre accumulation et empilement » s'est tenue pendant un mois à la galerie de l'Odyssée – équipement culturel de l'Agglo du Pays de Dreux. Elle a été créée par les lycéens de l'option Arts appliqués de Branly et a vu de nombreux nostalgiques, curieux de découvrir tous les trésors que peut emmagasiner une salle de spectacle. En parallèle, la médiathèque a projeté des documentaires sur les artistes qui ont foulé la scène de l'Atelier au cours de ces 30 ans.

La sortie officielle du livre « Il était une fois… de l'Atelier au spectacle » créé et édité par l'Agence Linéa Pica, s'est déroulée le 13 décembre. Sous la plume de Pierre-Marie Escourrou, trente ans d'histoire, romancée à la première personne, défilent et ouvrent la voie du futur de l'Atelier à spectacle. Il est toujours en vente à 15€ à l'Atelier à spectacle ! ■

Toujours en vente à l'Atelier à spectacle

EN 2015, LES RENDEZ-VOUS SONT :

LES 12 ET 13 MARS À 21h, **les représentations de la Pièce « Du Bruit sur la Langue »** écrite par Leila Anis et mise en scène par Karim Hammiche. (14€ ou 9€ pour les moins de 26 ans et sur abonnement).

En écho à cette création théâtrale, **la projection de « Esprit de corps »,** documentaire de Luc Verdier Korbel qui retrace la venue de la compagnie du Hasard et son théâtre mobile, à Dreux en 1996. Une rencontre originale entre des comédiens professionnels et des jeunes des quartiers des Bâtes dont est issu Karim Hammiche.

Le concours d'écriture « Premières éditions » ouvert à tous les styles (chanson, haïku, poème, nouvelle…). Pour s'inscrire et participer, toutes les informations sont sur www.latelier-a-spectacle.com

LE 8 AVRIL À 20h30, **L'Odyssée des Entreprises,** organisée par Dreux Entreprise et Développement et le Développement économique de l'Agglo du Pays de Dreux, se tiendra à l'Atelier à spectacle. Le thème de ce débat professionnel sera le mécénat.

…SANS OUBLIER,

LE GRAND INVENTAIRE,

LA SOIRÉE DE CLÔTURE DE L'ATELIER

C'est une tradition dans le spectacle vivant d'inviter le public pour une soirée d'ouverture mais aussi pour la clôture de saison. Cette année, pour l'Atelier à spectacle, le rendez-vous est donné le mardi 26 mai 2015 à partir de 19h.

Après une petite rétrospective photo et l'annonce de quelques noms pour la saison 2015-2016, Alain Bernard montera sur scène pour interpréter son Piano-Rigoletto. Ce spectacle musical est mis en scène par Pascal Légitimus. Il joue le rôle d'un professeur non académique qui fait revivre l'histoire de la musique et des musiciens, de la préhistoire à David Guetta ! Son seul complice sur scène est son piano casio avec lequel, il va revisiter les musiques de films, les compositions de Bob Marley ou de Beethoven. Il imite Jonasz aussi bien que Jean-Michel Jarre. Toute la musique y passe dans ce concerto-comique !

Pour finir cette soirée et se souhaiter un bel été, rien de mieux que de se retrouver autour d'un pot de l'amitié.

MARDI 26 MAI À 19h
Entrée gratuite

ENTRETIEN AVEC

Lionel WARTELLE,

Directeur du Conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux

Quand le jazz est là …

Le Conservatoire classé à rayonnement intercommunal propose aux plus jeunes comme aux adultes, un enseignement artistique spécialisé. Tous les styles sont abordés, du répertoire traditionnel jusqu'au contemporain dont le jazz. Le conservatoire a décidé d'ouvrir une nouvelle classe de contrebasse, instrument lié à cet univers musical, à la rentrée 2015.

Agglorama : Pourquoi développer la culture musicale autour du jazz ?
Lionel Wartelle : On classe trop souvent la musique par style or elle est un tout. Des idées préconçues sur le jazz, lui donnent des vertus liées au plaisir et à la liberté contrairement au classique. Il n'en est rien… Le jazz et le classique suivent des partitions tout en étant libre sur l'improvisation. De plus, leurs formes de pensée, d'écriture et d'interprétation fonctionnent avec des grilles d'harmonie. Par exemple dans la musique baroque, un claveciniste a peu de notes mais il va les habiller avec des accords et des cadences. C'est le même schéma pour le pianiste et le contrebassiste de jazz qui utilisent une grille donnant les repères de tonalités pour interpréter le thème.

Le jazz est une musique de grand métissage et le rapport à l'écoute est essentiel pour l'enrichir et le faire évoluer. L'interprétation des « standards » est en constante évolution et donne au jazz ce succès inaltéré depuis 1900.

Quelles sont les disciplines existantes et quelle est la nouveauté « Jazz » enseignée au Conservatoire ?
Le département Jazz se compose actuellement d'un Big Band qui est une formation orchestrale. Nous avons aussi un atelier d'improvisation ouvert aux musiciens amateurs désirant se perfectionner et un cours de piano-jazz. La nouveauté est la classe de contrebasse mixte (classique et jazz) qui ouvrira ses portes en septembre 2015.

Quant peut-on s'y inscrire ?
Dès le 1er juin 2015. Il suffit de remplir le dossier de préinscription qui se trouve sur le site internet www.odyssee-culture.com. N'hésitez pas à contacter l'accueil du Conservatoire pour plus de renseignements au 02 37 82 68 27.

Le jazz, comme une grande partie de la musique dite classique, a été influencés par des musiques d'origines populaires. Né dans les champs de coton chanté par les esclaves noirs, il a évolué avec le gospel, puis dans les rues de la Nouvelle Orléans. Les musiciens blancs s'en sont emparés et le jazz est entré dans les clubs huppés… L'invention de la batterie (au départ une simple grosse caisse) l'a modifié et l'a structuré. L'électricité et l'amplification des instruments l'ont popularisé et ont facilité le mélange avec des univers plus contemporains.

Patrimoine et talents d'artistes

à découvrir à l'Office de Tourisme

SORTIR

Au cours du premier semestre 2015, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux vous a concocté un programme mêlé de visites, d'ateliers et d'animations variées, aux quatre coins du territoire. Des formules à la carte pour découvrir les trésors patrimoniaux et artistiques du Drouais.

DES ANIMATIONS POUR TOUS

Le 14 mars, c'est à Dampierre-sur-Avre que nous vous invitons à une **BALADE NATURE ET PATRIMOINE**. Un parcours d'environ 6 km à la découverte de trois moulins, trois lavoirs, un vannage d'irrigation, le puits de la motte et le château du Ménillet. (Rendez-vous à 14h15 devant la mairie de Dampierre-sur-Avre. Tarifs : 2€, Gratuité pour les moins de 12 ans).

UNE SECONDE BALADE NATURE aura lieu le samedi 18 avril à Dreux. Elle passera par la rue des Marchebeaux, par l'Odyssée, le parking végétal place Mésirard, le passage cour de l'Hôtel-Dieu, la rue aux Tanneurs, et la rue Philidor. Le groupe empruntera le Chemin de Ronde pour découvrir les arbres nobles chez les particuliers puis continuera par une visite commentée du Parc de la Chapelle Royale avec présentation historique et des essences d'arbres. (Rendez-vous à 9h50 dans le parc Marie-Amélie, sur le Belvédère.

LE CHÂTEAU D'IVRY-LA-BATAILLE sera au cœur d'une visite exceptionnelle, le samedi 9 mai. Cette présentation historique d'un des plus importants châteaux de Normandie, permettra de comprendre comment au Moyen-Âge, du Xème au XVème siècle, la forteresse contrôlait cette vallée, frontière entre le duché de Normandie et le Royaume de France. La plus veille forteresse de pierre, conservée en Haute-Normandie, est ainsi aujourd'hui considérée comme une référence dans le domaine de l'architecture castrale. (Rendez-vous à 14h15 sur le parvis de l'Eglise, parking place de la Bataille).

Enfin, c'est autour de **L'HISTOIRE DU VITRAIL** que se déroulera la visite du samedi 13 juin. L'Atelier du Vitrail nous ouvira ses portes à Marville-les-Bois. Nathalie Chéneau proposera des démonstrations et explication des phases de conception d'un vitrail traditionnel. (rendez-vous à 14h15 à l'atelier du Grand Feu à Marville-les-Bois).

Pour tout connaître de l'actualité touristique de l'Agglo du Pays de Dreux, rendez-vous sur www.ot-dreux.fr et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux →

EXPOSITIONS ET ATELIERS

Parallèlement à ces sorties et visites, des expositions et ateliers occuperont le hall de l'Office de Tourisme. Tout en gourmandise, avec **LA FABRIQUE DE CHOCOLAT BEAU ET BON**, qui, jusqu'au 7 avril, nous invite à découvrir son univers. Armelle est chocolatière depuis 18 ans. Eclectique, elle puise ses inspirations dans l'actualité, la nature qui nous entoure, l'histoire de l'art. Une rencontre avec un autre artiste ou toute personne curieuse de partager savoir et savoir-faire lui permet de réaliser ses pièces.

Les tout-petits seront à l'honneur du 8 au 30 avril, avec **MÉLO-MÉLIE, DES CRÉATIONS ORIGINALES DE DOUDOUS POUR ENFANTS**, porte-tétines, couvertures pour carnets de santé, mobiles, bracelets et porte-clés en pâte fimo.

Du 4 au 21 mai, Murielle Joubert nous invite dans son **CABINET DE CURIOSITÉS**. Inspirée majoritairement de la nature, plus particulièrement du végétal, elle reproduit par moulage des éléments naturels ou s'inspire de la nature pour reproduire des éléments ou en inventer en faïence gras ou porcelaine.

LE SALON NATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE présentera des vues de l'étang de Mézières-Écluzelles par David Martin, du 27 mai au 27 juin. L'occasion pour tous les amoureux de la photographie de découvrir de nouvelles séries et des idées de sujet, de se rencontrer, de discuter et d'échanger des impressions.

Le mois de juillet sera consacré à **CARTONS ET FEUILLES DE BOIS**, de Blandine Faucher. L'artiste utilise des matériaux du quotidien, détournés de leur fonction, mais gardant leur symbolique pour aller vers un univers surprenant et décalé qu'elle affectionne. Elle aime anoblir par l'ajout de matières et de couleurs . Un atelier sera proposé les jeudis 9 et 16 juillet.

Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux

Siège - Bureau de Dreux / 9 cour de l'Hôtel-Dieu - 28100 Dreux
02 37 46 01 73

Bureau d'Anet / 8 rue Delacroix - 28260 Anet
02 37 41 49 09

AGGLOscope

UNE NOUVELLE AGORA POUR LES VERNOLITAINS

Construite en 1957 près de l'hôtel de ville, la salle des fêtes de Vernouillet ne correspondait plus aux attentes de ses utilisateurs (organisateurs de manifestations culturelles, associatives, professionnelles et familiales). *« Sa capacité d'accueil restreinte, son acoustique de faible qualité et des problèmes techniques récurrents nous ont poussé à réaliser des travaux de réhabilitation et d'extension pour faire de cet équipement, un véritable espace multifonction. »* explique Daniel Frard, maire de Vernouillet.

Les travaux ont duré plus d'un an et demi. Ils se sont attachés à l'isolation du bâtiment, son étanchéité, mais aussi à sa décoration et son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des travaux d'extension ont été réalisés pour agrandir la salle principale. Une cuisine traiteur, un espace bar, un local de rangement, des loges et des douches ont également été créés.

Baptisé Agora, le nouvel espace multifonction s'étend désormais sur une surface de 628 m². Des cloisons mobiles permettent de moduler la salle principale en 3 salles plus petites. Un hall d'exposition de 80 m² prêtera ses murs aux animations culturelles de la ville.

Une enveloppe d'1,6 million d'euros a été consacrée à cette réhabilitation, qui a bénéficié de 72% de subventions de la part de l'Europe, de la Région Centre, du Conseil général d'Eure-et-Loir et de la Caisse d'allocations familiales..

Colloque-Débat

L'AVERN et Nature Centre (FNE) vous invititent à un colloque-débat (entrée gratuite) sur l'état de l'eau sur l'Agglo du Pays de Dreux le 14 avril 2015 à 19h30 au Lycée Rotrou à DREUX

La Soirée des vœux brosse le portrait de l'Agglo

Près de 1000 convives, élus, agents et acteurs économiques du territoire, ont participé à la soirée des voeux de l'Agglo du Pays de Dreux, le 23 janvier au Parc des Expositions. Celle-ci se déroulait sur le thème de la photographie, illustré par des vues grand format des équipements de l'Agglo.

Gérard Hamel, Président, a rappelé qu'après une année de fonctionnement, *« l'Agglo du Pays de Dreux a tenu toutes ses promesses et apporte un haut niveau de compétences aux communes qui la composent »*. Il a précisé que pour assurer le succès durable d'un rassemblement d'une telle ampleur, il était nécessaire de cultiver l'écoute, le dialogue constructif, le respect mutuel et la confiance partagée. *« C'est pourquoi je tiens à ce que tous les élus puissent prendre part à toutes les décisions »* a-t-il souligné.

Événement

Les Naturalies fêtent leurs 10 ans !

Les Naturalies, marché aux Plantes de Dreux très prisé des passionnés et amateurs de jardin, reprendra possession, le temps d'un week-end, du parc de la Chapelle-Royale les 18 et 19 avril prochain. Pour cette dixième édition, les visiteurs seront accueillis par près d'une soixantaine d'exposants, proposant plantes singulières, essences uniques, produits du terroir, décorations et autres créations d'origine végétale.

Plusieurs animations sont aussi prévues, telles que des ateliers de rempotage et de conseils en jardinage par les services Espaces Verts de la Ville de Dreux, une démonstration de broyage des végétaux, compostage, dégustation de soupe anti-gaspi et distribution de compost par les agents de l'Agglo, des conseils en créations par une architecte paysagiste...

Les élèves des écoles et les enfants des centres de loisirs proposeront une exposition sur les épouvantails.

Naturalies – Marché aux plantes
Parc de la Chapelle Royale de Dreux
2, Square D'Aumale
→ Samedi 18 et Dimanche 19 avril 2015 – De 10h à 19h
5 € avec accès à la Chapelle Royale
Navettes Gratuites - Garderie aux Plantes
Service de Brouettage - Restauration
www.dreux.com/naturalies

Gîte de groupe à Boncourt

Tourisme

Découvrez le Gîte de groupe de Boncourt. Disposant de 20 couchages, il se partage entre deux bâtisses. Une première mettant à disposition une salle communale (pouvant accueillir 120 personnes au rez-de-chaussée) de 6 chambres (2 chambres de deux lits, 2 chambres de trois lits, et 2 chambres de quatre lits) et d'une petite maison annexe disposant d'une chambre de deux lits et d'une cuisine équipée. Toutes les chambres sont équipées de sanitaires indépendants (WC + salle de bain). Soit au total 20 couchages.

Tarifs de location* :

- Nuitée au gîte : 20 € par nuitée par personne
- Nuitée petite maison : 50 € la nuitée, 80 € le weekend, 220 € la semaine
- Pack :
  » salle + gîte (2 jours de salle + 1 nuit pour 20 personnes) : 1 000 €
  » salle + gîte (2 jours de salle + 2 nuits pour 20 personnes) : 1 350 €

** S'ajoute au tarif de location, la taxe de séjour appliquée par l'Agglo de 0,99€ par nuit par personne a payé le jour de la location.*

Le gîte se situe au calme, à proximité du GR22, labellisé tourisme & handicap pour les 4 handicaps, classé 2 épis Gîte de France, et agréé jeunesse et sport.

L'Alsace s'est invitée à la Foire Expo de Dreux

Du 6 au 9 mars, la Foire Expo de Printemps s'est tenue à Dreux, sur le thème de l'Alsace. Pour cette nouvelle édition, le Parc des Expositions a accueilli une centaine d'exposants professionnels en lien avec l'Habitat, l'Energie, la Décoration et les Loisirs, pour vous conseiller et vous aider à mener à bien vos projets.

L'équipe de l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux et ses partenaires étaient présents pour vous proposer de multiples idées de sorties. L'Agglo du Pays de Dreux a, quant à elle, informé le public sur les services qu'elle propose au quotidien aux habitants des 78 communes du territoire.

Jeunes, rejoignez l'Armée de Terre !

L'Armée de Terre recrute de jeunes diplômés du CAP au BAC+5. Elle offre à chacun une formation, un emploi, une première expérience, des parcours professionnels valorisants et des possibilités de promotions internes. Pour obtenir plus d'informations, un représentant de l'Armée de Terre tient régulièrement des permanences à la Maison de l'Emploi et des Entreprises du Drouais, au 4 rue de Châteaudun à Dreux (sur rendez-vous).

En offrant 10 000 postes en 2015, l'Armée de Terre se positionne quatrième employeur des jeunes au niveau national et le deuxième dans les vingt départements du Grand Ouest. Avec plus de 300 spécialités, l'Armée de Terre propose des carrières très variées aux jeunes français (informaticiens, mécaniciens, cuisiniers, pilotes d'hélicoptères, combattant de l'infanterie ...). L'Armée de Terre a recruté 85 jeunes en 2013 et 80 jeunes en 2014 pour le département d'Eure-et-Loir. En 2015, elle a pour objectif d'en recruter autant.

Pour plus d'informations, contactez le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Chartres – 1, rue Pierre Mendès France à CHARTRES : Tél. 02 37 91 56 39

Emploi

LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI INTÈGRENT DE NOUVEAUX LOCAUX

LA COUVEUSE D'ENTREPRISES EN ZONE DE LA RABETTE, AU 13 RUE DE LIVRAINDIÈRES À DREUX
Dans un souci de cohérence, les services de la Couveuse d'entreprises sont désormais situés au sein de la pépinière d'entreprises, zone de la Rabette à Dreux. Cette structure accueille les porteurs de projet en amont de la phase de création effective de l'entreprise. Elle permet aux futurs chefs d'entreprise de tester leur projet de création grâce à un hébergement juridique et une offre d'accompagnement personnalisé (appui administratif et comptable, des formations collectives, un partage d'expériences...). **/ Contact : 02 37 64 37 78 / www.couveuse-ainee.com**

LA MISSION LOCALE DU DROUAIS AU 7, RUE HENRI DUNANT À DREUX / La Mission Locale du Drouais accompagne les jeunes de 16 à 25 ans habitant sur l'arrondissement de Dreux dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Un conseiller assure un accompagnement global et personnalisé, tout au long de leur parcours d'insertion. **/ Contact : 02 37 38 57 67 / www.mldreux.com**

L'ASSOCIATION GRACES DANS LES LOCAUX DE LA MAISON DE L'EMPLOI, AU 4 RUE DE CHÂTEAUDUN À DREUX / Graces aide les personnes en difficulté sociale et professionnelle à retrouver un emploi. Pour ce faire, elle mène des actions sur l'insertion et la mobilité. **/ Contact : 02 37 50 08 32**

À VOIR, À PARTAGER, À ÉCOUTER

des idées de sorties sur l'Agglo

mars > juin 2015

25 MARS
Le conservatoire ouvre ses portes

L'Ouvre Boite, quel concept original pour inviter le public à entrer dans l'enceinte du Conservatoire !
Le mercredi 25 mars à partir de 17h30, le Conservatoire ouvre ses portes pour vous faire découvrir ses disciplines et ses ensembles musicaux.

Vous y apprécierez les danses dans le grand studio, les textes et scènes par la classe de théâtre, les chorales et orchestres, des duos, trios (et plus...) d'instruments... pour le plus grand bonheur des élèves et des professeurs qui vous présenteront une petite part de leur travail.

Venez nombreux et en famille, l'entrée est libre !

L'Alphabet en musique et en humour !

Le **MARDI 31 MARS À 20h**, le Conservatoire classé de l'Agglo du Pays de Dreux programme Debout sur le Zinc, spectacle jeune public, au Théâtre de Dreux. Le groupe Debout sur le Zinc revisite l'Abécédaire de Boris Vian créé en 1958. Six personnages se retrouvent pour réciter l'alphabet mais s'aperçoivent qu'ils n'ont pas de prénom. Ils vont donc partir dans un grand voyage autour des lettres. Ce conte musical est plein d'humour et de tendresse mêlant l'univers de Boris Vian et les chansons originales des Debout sur le Zinc.

Entrée 3€

MARS

SPECTACLES

CONCERT

le 13 20h35	*Pascal Kempf Trio*	Salle des fêtes Châteauneuf-en-Thymerais
le 14 20h30	*Saint- Patrick*	Agora Espace multifonctions Vernouillet
le 18 20h30	*Concert Passion Baroque*	Eglise St Pierre - Guainville
le 18 21h	*Nicolas Peyrac*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 20 20h30	*Cats On Trees*	Dianetum - Anet
le 20 21h	*Moissec*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 21 20h30	*Hommage à Reynaldo Hahn*	L'Odyssée – Dreux
le 25 16h	*Premières pressions*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 27 20h30	*Leyla mCCalla*	Agora Espace multifonctions Vernouillet
le 31 20h	*Debout sur le zinc (Conservatoire) l'Abécédaire de Boris Vian*	Théâtre - Dreux

THÉÂTRE / DANSE

les 12 & 13 21h	*Cie de l'Œil Brun*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 26 20h45	*Selmer 607*	Théâtre - Dreux
le 26 21h	*Compagnie 29x27 (danse)*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 28 20h	*Chouette alors!*	Mairie - Dampierre sur Avre

CONFÉRENCES / LECTURES

le 14 15h	*Fortunes et infortunes des Princes d'Orléans*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux
le 20 20h	*Soirée Prévert*	Bibliothèque J-Brel Vernouillet
le 28 17h	*Le travail : libération ou aliénation ?*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux

MAIS AUSSI...

le 14 14h30	*Balade Nature et patrimoine*	Dampierre-sur-Avre
le 14 14h30	*Atelier : La Fabrique chocolat, beau et bon*	Office de Tourisme - Dreux
les 14 & 15	*Salon des Vins et de la Gourmandise*	Salle des Fêtes – Luray
le 15	*Salon du jouet ancien*	Salle des fêtes St Lubin-des-Joncherets
le 21	*Fête de la nature et du terroir*	Centre-ville - Ivry-la-Bataille

AVRIL

SPECTACLES

CONCERT

le 10 20h30	*Omer AVITAL*	Agora Espace multifonctions Vernouillet
le 17 21h	*Les fouteurs de joie*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 18 20h30	*Big Band du Conservatoire*	L'Odyssée – Dreux
le 20 21h	*Orchestre Symphonique*	Dianetum - Anet
le 24 21h	*Le Bal des Varietistes*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 25 20h30	*Scène Eurélienne*	Théâtre – St Rémy-sur-Avre
du 27 au 30 de 14h à 17h30	*Prémices de la scène (stage)*	l'Atelier à spectacle Vernouillet

THÉÂTRE / DANSE

le 2 21h	*Ascanio Celestini et David Murgia*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 9 21h	*Cie Les Nuits Claires*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 10 20h45	*Miss Carpenter*	Théâtre – Dreux
le 15 16h	*Premières pressions Conservatoire de danse de Paris*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 17 20h30	*Zola Cezanne*	Salle des fêtes Châteauneuf-en-Thymerais
le 17 20h30	*Quai d'Orsay*	Théâtre - St Rémy-sur-Avre

CONFÉRENCES / LECTURES

le 4 13h	*Que restait-il de l'esprit de 1830 à la veille de 1848 ?*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux
le 11	*Conférence : L'eau et les peintres*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux
le 11 10h15	*Petit-déjeuner du livre*	Bibliothèque J-Brel Vernouillet
le 25 17h	*Qu'est-ce qui caractérise le pouvoir ?*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux
le 29 10h30 & 14h30	*Rendez-vous de Chenillette*	Bibliothèque St Lubin-des-Joncherets

MAIS AUSSI...

du 8 au 30	*Exposition: "Melo-Melie"*	Office de Tourisme - Dreux
le 10 en soirée	*Miss Pays de Dreux*	Parc Expo - Dreux
du 16 au 22 de 14h à 17h30	*Maxim'art* (Fermé le dimanche)	Agora Espace multifonctions Vernouillet
les 18 & 19	*Les Naturalies*	Chapelle Royale – Dreux
du 20/04 au 18/05	*Expo peinture Meryem Bozkur*	l'Odyssée - Dreux
le 22	*À la découverte du peigne*	Musée du peigne Ezy-sur-Eure
du 25/04 au 31/05	*Autrefois... outillage et accessoires*	Musée du peigne Ezy-sur-Eure

Retrouvez l'ensemble des manifestations de l'Agglo sur le site Internet de l'Office de tourisme : **www.ot-dreux.fr**

MAI

SPECTACLES

CONCERT

le 11 19h30	*Premières places Collèges et lycées sur scène*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 12 21h	*JC Cholet - Alban Darche - Mathias Ruegg*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 17 15h	*Chorale ukrainienne*	Église St Lubin-des-Joncherets
le 20 18h	*Concert des professeurs*	Agora Espace multifonctions Vernouillet
le 22 21h	*Tonycello / Jeanne Planté*	l'Atelier à spectacle Vernouillet
le 26 19h	*Soirée de Clôture Alain Bernard*	l'Atelier à spectacle Vernouillet

THÉÂTRE

le 16 20h30	*Diable d'Homme*	Théâtre - St Rémy-sur-Avre
le 19 20h30	*Célimène et le Cardinal*	Dianetum - Anet
le 19 21h	*Romane et Richard Bohringer*	l'Atelier à spectacle Vernouillet

CONFÉRENCES / LECTURES

le 6 15h	*Conférence : L'Ukraine et son histoire*	Château St Lubin-des-Joncherets
le 23 17h	*Avons-nous besoin d'irrationnel ?*	Musée d'Art et d'Histoire Dreux
le 27 14h30	*Atelier d'écriture jeunesse*	Bibliothèque St Lubin-des-Joncherets

MAIS AUSSI...

du 4 au 21	*Expo : Les jardins de Quetsche*	Office de Tourisme – Dreux
le 9 14h30	*Visite du château*	Château - Ivry-la-Bataille
les 9 & 10	*Fête du plan d'eau*	Étang - Mézières-Écluzelles
le 16 de 18 à minuit	*La nuit des musées*	Dreux
du 20 au 23	*Un printemps partagé*	Les Corvées – Vernouillet
du 27/05 au 21/06	*Salon National d'Art Photo*	Organisé par la Ville de Vernouillet Différents lieux de l'Agglo du Pays de Dreux
le 30 10h	*Fête du vélo*	Abondant
le 31 de 10h à 19h30	*Battages à l'ancienne*	Salle des fêtes Thimert-Gâtelles

JUIN

SPECTACLES

CONCERT

le 5 20h	*Spectacle conservatoire*	l'Atelier à spectacle - Vernouillet
le 6 20h	*Silence ! ça tourne ... école de musique de Vernouillet*	l'Atelier à spectacle - Vernouillet
le 10 de 14h à 18h	*Portes ouvertes*	École de musique et de danse - Vernouillet
le 13 20h30	*Michel Jonasz et Jean Yves d'Angelo*	Dianetum – Anet

MAIS AUSSI...

du 6 au 14	*Des livres et nous*	St Lubin-des-Joncherets
le 13 de 10h à 18h	*Marché bio et équitable*	Agora Espace multifonctions Vernouillet
le 13 14h30	*Visite de l'Atelier du vitrail*	Saint-Sauveur-Marville
le 13	*Famillathlon*	Mézières-en-Drouais

Les Rendez-vous de l'Odyssée

HEURE DU CONTE POUR LES BÉBÉS
P'tits bouts d'histoires : à 10h30
Espace jeunesse
les 1er et 4 avril / 13 et 16 mai / 3 et 6 juin

HEURE DU CONTE (+ 3 ANS)
Kamishibaï : à 15h
Espace jeunesse
les 8 et 11 avril / 13 et 16 mai / 10 et 13 juin

CHOCO PHILO
Un samedi par mois à 16h - Espace jeunesse
les 18 avril / 23 mai / 20 juin

ATELIERS INFORMATIQUES
(Réservés aux abonnés)
Tous les matins de 10h à 11h30
Espace multimédia
Réservation obligatoire au 02 37 82 68 21

LECTURE À VOIX HAUTE
De vives voix : un samedi par mois
Pour un public adulte
le 14 mars à 16h à la bibliothèque de Nonancourt
et le 11 avril à 16h au 1er étage de la médiathèque

LA TÊTE DANS LES E-TOILES
Un mercredi et un samedi par mois à 15h
Espace Jeunesse
les 25 et 28 mars / 27 et 30 mai / 24 et 27 juin

MARDI CONCERT
Un mardi par mois à 19h30
Auditorium de l'Odyssée
les 17 mars / 7 avril / 19 mai / 16 juin

LE CONSERVATOIRE S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE
Un mercredi par trimestre à 16h - Espace vidéothèque le 4 avril, « Spécial Tango »

Médiathèque de l'Odyssée
1 place Mésirard
28100 Dreux
Tél. : 02 37 82 68 20
www.odyssee-culture.com

Rejoignez la Médiathèque de l'Odyssée sur les réseaux sociaux →

Les Naturaliés

Marché aux Plantes

18 et 19 avril

Parc de la Chapelle Royale

Dreux

10 h à 19 h

Tarif unique

entrée 5 € *

avec accès à la Chapelle Royale

* Gratuit pour les moins de 16 ans et les personnes à mobilité réduite.

CHAPELLE ROYALE DE DREUX

Retrouvez-nous aussi sur

Ville de Dreux